Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1686/07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

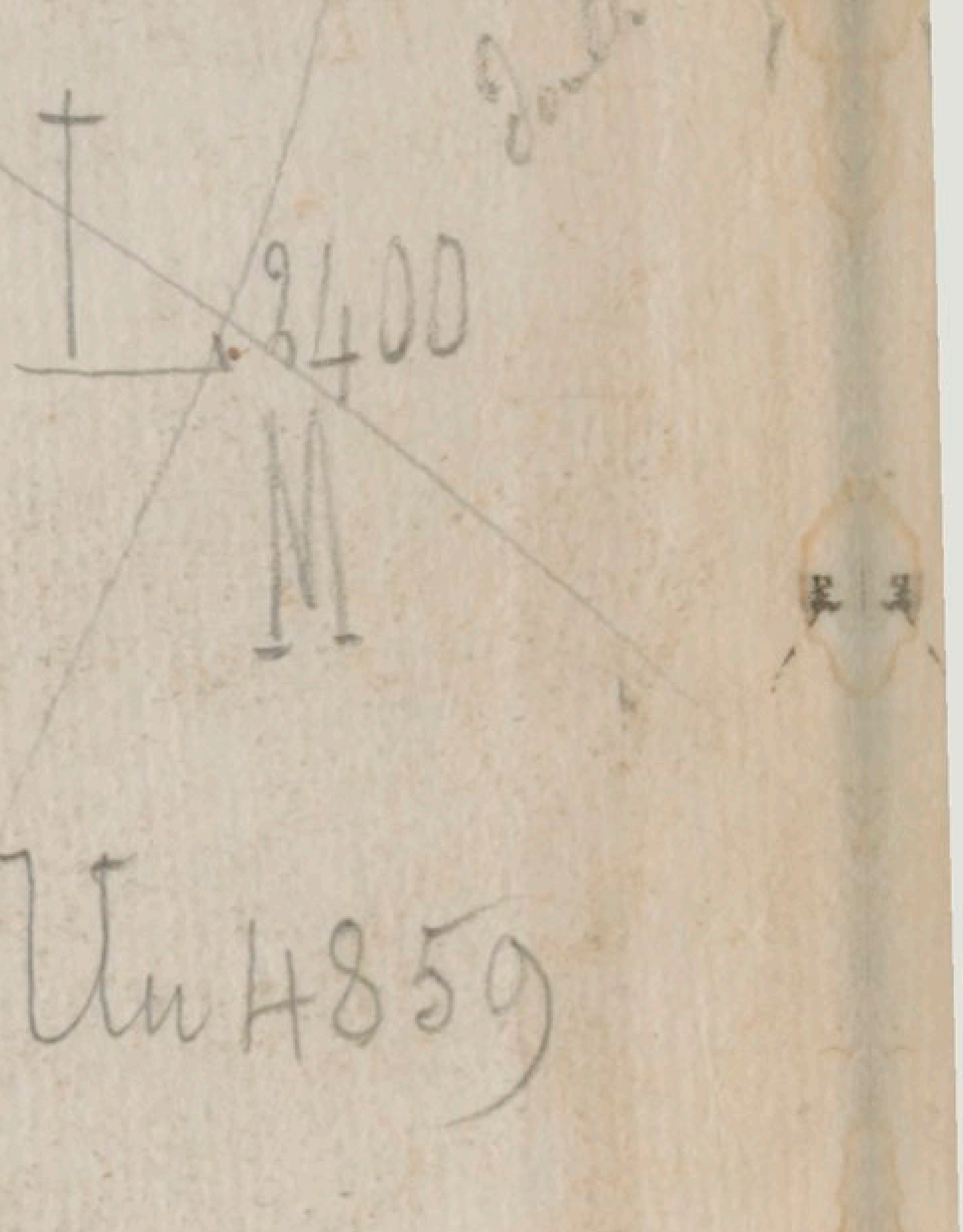
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Depouille de 1760

(130)



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUILLET 1686.

Divisé en deux Parties.



AV PALAIS.

A PARIS,

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercier, à la Juſtice.

Chez la Veuve C. BLAGEART, Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AU LECTEUR.

ON avoit crû en commençant à imprimer ce Volume, qu'on y pourroit donner place, non seulement à toutes les Nouvelles de ce mois, mais encore à l'entier Détail du Voyage de M^r le Chevalier de Chaumont à Siam. Cependant les particulari-

tez qu'on en a appriſes, ſe ſont trouvées en ſi grand nombre, qu'il a eſté impoſſible de les y faire entrer toutes. Ainſi il reſte à informer le Public de la ſuite de ce grand Voyage, & de quantité de choſes tres-curieuſes touchant le Royaume de Siam, qui avec les autres Nouvelles & l'Article ordinaire des Enigmes, engagent à faire un ſecond Volume. Comme on n'avoit pas préveu que

l'on ſeroit obligé d'en faire deux, on n'en a pas commencé l'impreſsion aſſez toſt, pour les pouvoir donner l'un & l'autre au commencement du mois. On donne toûjours le premier, en attendant le ſecond auquel on travaille inceſſamment, & qu'on debitera au plus tard dans quinze jours.

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

PRelude contenant les grandes obligations que les Negocians ont au Roy. Pag. 1

Stances sous le nom de la Ville de Paris sur la Statuë du Roy élevée dans la Place des Victoires. 8

Portrait du Roy. 11

Arrest du Conseil d'Etat en faveur des Etrangers. 12

Eloge de feu M. le Chancelier le Tellier. 16

Noms de tous les Chevaliers qui font la Campagne cette année dans l'Armée des Venitiens, & qui composent le Bataillon de Malte, 29

Suite de l'Histoire des Estampes. 40

Particularitez tres-curieuses touchant l'Affaire des Vallées de Lucerne. 73

Morts. 94

TABLE.

Madame la Presidente de Maniban accouche d'un Fils aprés dix-huit ans de Mariage.

Particularitez d'un Combat donné entre deux Vaisseaux du Roy, & deux Galions d'Espagne. 100

Conversions faites par M. l'Evesque d'Orange. 135

Bapteſme d'un Juif nouvellement converty. 138

Mlle de Montmorency est receuë Fille d'Honneur de Madame la Dauphine. 142

Mort de Madame la Comteſſe de Chalancei. 144

Presens faits au Roy par un Gentilhomme Genois. 145

Voyage du Roy. 150

Regal donné à Saint Cloud. 152

Divertiſſement de Verſailles. 152

Regal donné à Choiſy avec la Deſcription de cette Maiſon. 153

Regal fait à Chantilly. 162

Repas donné à Monſieur par M. le Duc

TABLE.

de la Vieuville. 166.
Serment presté entre les mains du Roy de la Charge de Lieutenant General de Champagne au Département de Rheims par M. le Duc d'Atri. 167
Extrait d'une Lettre écrite de Surate, contenant plusieurs particularitez touchant le Vaisseau appellé le Soleil d'Orient, sur lequel estoient embarquez les Ambassadeurs de Siam nommez pour venir en France en 1681. 175
Journal du Voyage de M. le Chevalier de Chaumont. 185

MERCURE

MERCVRE GALANT

JUILLET 1686.

QUoy que la grandeur d'aime qui met le Roy au dessus de tous les hommes, soit inseparable de toutes ses Actions, elle a sur tout éclaté, lors que ce Monarque

refuſant le gain de cauſe qu'uu
luy aſſeuroient avec juſtice ſi
la pluſpart des Voix de ſon
Conſeil, prononça contre
luy-meſme en faveur de ſon
Sujets, qui ſans ſa permiſſion
avoient baſty ſur des Place
qui eſtoient de ſon Domaine.
ne. Cette generoſité, autant
ſurprenante qu'extraordinaire
re, & dont l'Hiſtoire parle
dans tous les Siecles avec
admiration, luy attira les
loüanges de ceux-meſmes
qu'un trop grand amas de
merite & de vertus rendoit
jaloux de ſa gloire. Je dirois

de ſes Ennemis, s'il eſtoit poſſible qu'un Prince auſſi parfait que le Roy en euſt. Vous demeuraſtes d'accord qu'il n'y avoit rien qui puſt eſtre comparable à cette Action. Cependant, Madame, toute éclatante qu'elle eſt, Sa Majeſté vient d'en faire une autre qui l'égale; & je ne ſçay ſi je diray trop en vous diſant qu'elle la ſurpaſſe; mais enfin elle eſt du Roy, & c'eſt aſſez pour ne s'étonner de rien, puis qu'il a receu du Ciel le glorieux avantage de faire ſeul les

plus grandes choſes. Dans la premiere Action, il a refuſé des millions qui luy eſtoient deus, afin de ne pas incommoder ſes Sujets, & dans celle qui vient de briller aux yeux de toute l'Europe, il a dépenſé d'autres millions pour leur faire rendre ce que l'on avoit exigé d'eux avec injuſtice. Ils negocioient au Mexique ſous la bonne foy des Traitez, & il y avoit déja ſix mois que la Tréve eſtoit concluë, lors que par un Decret du Conſeil des Indes, on impoſa une ſomme

de cinq cens mille écus ſur les Effets des Marchands François. C'eſtoit pour leur faire rembourſer cette ſomme, & pour empeſcher qu'à l'avenir on ne leur fiſt de pareilles avanies, que Sa Majeſté avoit fait équiper la Flote qui vient de faire trembler Cadis. Elle n'avoit aucun intereſt particulier à cette affaire, qui ne regardoit que les Marchands, & Elle n'a pas laiſſé d'entreprendre en leur faveur ce qu'ils n'auroient jamais oſé eſperer, puis qu'il n'y a point d'exem-

ple d'une semblable bonté, è
ny mesme rien que l'on puis-hi
se dire qui en approche. On n'
les plaignoit, & quelquefois si
on parloit pour eux, mais si
on n'agissoit pas, & cette
gloire estoit reservée au Roy. y
Ce Monarque incomparable
se montre par là veritable
Pere de ses Sujets, Prote-
cteur de la Justice, Pacifica-
teur de l'Europe, & fait con-
noistre à toute la Terre que
s'il impose des Loix, ces
Loix sont justes, & font é-
viter des Guerres qui trouble-
roient le repos des Peuples,
s'il estoit moins sage, moins

judicieux, & moins puiſſant. C'eſt donc avec beaucoup de raiſon que l'on s'empreſſe à l'envy à luy élever des Statuës. Voicy des Stances qui ont eſté faites ſous le nom de la Ville de Paris, ſur celle qui fait l'ornement de la Place des Victoires. Quoy que l'Eloge ſoit grand, il eſt beaucoup au deſſous de ce que le Roy donne lieu de dire. Mais eſt-il des termes aſſez expreſſifs pour des actions qui ne ſont croyables, que parce qu'on en eſt tous les jours témoin?

8 MERCURE

SUR LA STATUE DU ROY,

Elevée dans la Place des Victoires.

TEl malgré les frimats, le froid, & la tempeſte,
L'invincible LOUIS étendoit ſes Exploits;
Et la foudre à la main pourſuivant ſa conqueſte,
Rangeoit Bſançon ſous ſes-loix.

Tel ſur les bords du Rhin ce Guerrier intrepide,
Du Batave étonné foudroyoit les ramparts;
Et marchant chaque jour ſur les traces d'Alcide,

Portoit l'effroy de toutes parts.

Tel d'un Monarque vain qu'aveugloit sa puissance,
Ce ferme Conquerant abaissoit les hauteurs;
Et faisoit triompher la grandeur de la France
Jusque dans ses Ambassadeurs.

Tel cet aimable Roy, pour qui mon cœur soûpire,
Et dont mon œil charmé contemple icy les traits,
Dans le sein de la Paix qu'il donne à son Empire,
Joüit de ses propres bienfaits.

Tel, & plus grand encore ce Heros adorable,
Est de son Peuple heureux le bonheur & l'Amour;

MERCURE

Tel chery, réveré, pieux, ſage, équi-
table,
LOUIS ſe fait voir à ſa Cour.

Mais vous, fameux Vainqueurs,
Romains, je vous défie
De me montrer chez vous rien qui
luy ſoit égal;
Vos Rois n'auroient eſté qu'une foible
Copie
De ce divin Originak.

Vous ne ſerez pas fachée de voir le Portrait de ce grand Roy. Vous le trouverez dans le Sonnet que je vous envoye de Mr l'Abbé le Houre. Quoy qu'irregulier, il ne laiſſe pas d'avoir ſes beautez.

PORTRAIT DU ROY.

QVe LOVIS soit toûjours bien fait,
Que sa taille soit riche & grande,
Que par son seul air il commande,
Que ce soit un Prince parfait.

Qu'un sçavant pinceau trait pour trait
Trace le plan de ses Victoires;
Qu'il en rempliſſe les Histoires,
Et nous en laiſſe le Portrait.

Pour moy je dépeins le merite,
D'un cœur Royal, d'un cœur d'élite,
Aussi bon qu'il eſt genereux.

12. MERCURE

Qui poſſede avec avantage
Des qualitez dignes des Cieux ;
C'eſt par là que je l'enviſage.

La bonté du Roy ne ſe borne pas aux ſoins qu'il luy plaiſt de prendre pour le bien de ſes Sujets ; elle s'étend juſque ſur les Etrangers. Beaucoup d'entre eux avoient crû qu'il leur ſeroit inutile de vouloir faire commerce dans le Royaume, parce qu'ils eſtoient perſuadez que pour en ſortir ils auroient beſoin de Paſſeports, & Sa Majeſté a bien voulu les tirer de cette er-

reur par un Arreſt du Conſeil d'Eſtat, dont il y a peu de jours qu'on a publié l'Extrait en ces termes.

LE Roy eſtant informé que nonobſtant la liberté qui a eſté de tout temps donnée aux Eſtrangers d'entrer dans le Royaume, y ſéjourner, & en ſortir lors qu'ils le trouvent à propos pour le bien de leurs affaires & commerce, laquelle liberté leur a eſté ſpecialement confirmée par l'Arreſt de ſon Conſeil du 11. Janvier de la preſente année, aucuns deſdits Eſtrangers ſe trouvent inquietez

& détournez de leur commerce, par la neceſſité dans laquelle ils croyent eſtre de prendre des Paſſe-ports de Sa Majeſté pour ſortir du Royaume. A quoy voulant pourvoir, & aſſeurer de plus en plus la liberté que Sa Majeſté a toûjours entendu laiſſer auſdits Eſtrangers; SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, *en confirmant ledit Arreſt du 11. Janvier dernier, a permis & permet auſdits Eſtrangers, de quelque qualité, condition & Religion qu'ils ſoient, d'entrer dans le Royaume, & en ſortir quand bon leur ſemblera, ſans qu'ils*

ſoient tenus de prendre des Paſſe-ports de Sa Majeſté, mais ſeulement de faire leur déclaration devant les Juges des lieux où leurs affaires & commerce les appelleront, & d'en prendre acte deſdits Juges qui ſera legaliſé en la maniere accoûtumée, & à eux delivré ſans frais. En vertu deſquels Actes Sa Majeſté enjoint à tous ſes Gouverneurs & Lieutenans generaux de ſes Provinces, Gouverneurs particuliers, & aux Commandans de ſes Villes & Places, & autres qu'il appartiendra, de laiſſer ſeurement & librement paſſer leſdits Eſtran-

gers sans aucune difficulté. FAIT *au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Versailles le vingt-huitiéme Juin mil six cens quatre-vingts six. Signé,* COLBERT.

Je vous ay déja envoyé plusieurs Eloges de feu Mr le Tellier Chancelier de France. Comme les Grands Hommes ne meurent jamais, les loüanges qu'on leur donne sont continuées longtemps aprés qu'on les a perdus, & ce que vous allez lire en est une marque. C'est un

Ouvrage dont l'invention vous paroiſtra ſinguliere. Il eſt de l'Autheur du Dialogue de Calvin & de l'Heresie que je vous envoyay dans la ſeconde Partie de ma Lettre de Fevrier.

ELOGE
De feu Mr le Chancelier le Tellier.

LA Barque de Caron eſtoit déja preſque toute remplie & ſur le point de partir, quand

Mr le Chancelier parut, mais des derniers. Celuy-cy n'eſt pas du commun, dit Caron, il faut l'attendre. Il entra bien-toſt après dans la Barque avec cette modeſtie qui le faiſoit reſpecter meſme des Scelerats, & avec cette gravité qui appaiſoit les Seditions & les Revoltes. Il y avoit alors deux ou trois perſonnes dans la Barque qui ſe diſputoient les premieres places, & d'autres preſſoient leur départ avec des paroles qui témoignoient de l'impatience; mais lors qu'on eut veu entrer ce grand Perſonnage, chacun garda le ſilence, & ſe tint

dans le respect. Deux Praticiens qui s'entretenoient secretement des friponneries qui avoient servy à avancer leurs affaires, ne l'eurent pas si-tost apperceu, qu'ils se cacherent au fond de la Barque. Caron voyant alors regner un silence qu'il n'avoit point encore remarqué à l'entrée ny des Philosophes, ny des Generaux d'Armées, s'approcha de luy, & le regardant d'une maniere qui faisoit connoistre son étonnement; Ne seriez-vous point, luy dit-il, le Roy Codrus, le plus sage & le plus aimable de tous les hommes, car je suis de l'opinion de Pytha-

gore, qui veut que les Ames paſſent d'un corps en un autre, & ſelon ce ſentiment, à force de paſſer de Dignitez en Dignitez, vous venez de faire une grande figure ſur la Terre. Ie ſuis le premier Miniſtre de la Iuſtice, répondit Mr le Chancelier. A ces paroles Ciron fut frapé d'un ſentiment de reſpect & de veneration qu'il n'avoit point encore eu à la veuë des Princes & des plus grands Capitaines. Quoy c'eſt vous, luy dit-il! Ie paſſe tous les jours beaucoup de monde, mais je puis dire pour voſtre conſolation, que je n'ay jamais oüy faire aucune

plainte de vous parmy les Passa-
gers, quoy qu'ils prennent dans
na Barque une liberté de parler
qu'ils n'osoient prendre pendant
qu'ils vivoient. Ie vous diray
ncore une chose qui vous est fort
glorieuse; c'est qu'entre toutes les
Sentences que vous avez pronon-
ées contre les Scelerats, il n'y en
a aucune qui n'ait esté confirmée
par ceux qui préſident chez les
Morts. Tandis qu'il parloit, la
Barque approchoit du bord, & en
consideration d'un tel homme, Ca-
on fit descendre tous ses Passagers
sur un rivage agreable & des plus
commodes. Mr le Chancelier

achevoit de prendre terre, quand il rencontra Calvin, qui fort resolu de paroistre encore au monde fust-ce dans le Corps de quelque Magicien, cherchoit Pythagore afin d'apprendre de luy le moyen d'y retourner. Cet Heresiarque l'ayant apperceu; il est bien temps luy dit-il, de venir parmy les Morts. Que n'y veniez-vous il y a cinquante ans? Peut estre que ma Doctrine dont on reconnoit aujourd'huy la fausseté, n'auroit pas esté si affoiblie. C'est par vos conseils qu'on l'a combatuë, & vous vous estes fait une joye d'avoir scellé en mourant la révoca-

tion de l'Edit dont elle tiroit toute sa force. Calvin en auroit dit davantage, s'il n'en eust pas esté empeschè par un grand bruit qui se fit entendre assez prés de là. C'étoit une confusion de peuple qui prenoit la fuite devant un Diable nommé l'Insolent, qui ayant oüy dire que Mr le Tellier n'estoit plus au Monde, estoit dans le dessein d'y aller, pretendant y faire un grand éclat; mais ayant jetté les yeux sur ce visage qui causoit la paix, & qui réveilloit les esperances parmy les peuples, il s'arresta tout remply d'étonnement, & sans déliberer davan-

rage, il prit la fuite du coſté de ſa Caverne, dont l'horreur luy ſembloit plus ſupportable que le regards d'un ſi grand Homme. La Rebellion que l'on diſoit eſtre ſa mere, alla audevant de ce Diable. Poltron, luy diſoit-elle, en luy preſentant ſon ventre, eſt-ce que tu veux rentrer dans les entrailles qui t'ont conceu? On a peur à moins, répliqua ce Diable. I'ay veu un viſage devant lequel le plus hardy doit trembler, & s'il en vient ſouvent de ſemblables dans ces lieux, je ne ſçay où nous irons. Cet orage ne fut pas ſi-toſt diſſipé, qu'on découvrit

vrit la Justice qui venoit au devant de Mr le Chancelier ; je vous ay, luy dit-elle, honoré de mes lumieres & de mes conseils, & vous m'avez fortifiée de vôtre authorité. Je vous ay rendu intrepide dans les dangers, & vous m'avez renduë aimable par l'integrité de vos mœurs. En reconnoissance je veux vous conduire dans le quartier des Sages où vous souhaitez d'aller, & vous faire participant de plusieurs Questions curieuses qui s'y agitent. En effet dans le moment qu'ils y arriverent, on estoit sur une Question assez digne de leur curiosité.

C'estoit un Philosophe qui accu-
soit la Fortune, ou d'aveuglement, ou d'injustice; d'aveuglement, si elle ne voyoit pas le merite des gens de bien; d'injustice, si en le voyant elle ne le recompensoit pas. La Fortune se deffendoit par d'assez bonnes raisons, & appercevant Mr le Tellier, donnez-moy, dit-elle, des gens qui soient semblables à ce grand Ministre, qui sçachent prendre les occasions & les momens favorables que je presente, & qui les conduisent avec sagesse comme il a fait, & vous verrez que je ne demande pas mieux

que de favoriſer le merite. Il n'en falut point davantage pour faire l'Apologie de la Fortune. De là on paſſa dans un autre Appartement, où l'on demandoit ſi la modeſtie pouvoit eſtre compatible avec la grandeur. Les ſentimens eſtoient partagez quand Mr le Chancelier decida le tout par ſa preſence, car jamais perſonne n'a eſté ſi grand que luy, dit l'Aſſemblée, & jamais homme n'a eſté ſi modeſte. Si la grandeur a quelque choſe de terrible de ſoy, elle le modere & le rend aimable quand elle eſt jointe à une ſi grande modeſtie; & ainſi l'on tomba

d'accord que la grandeur & la modestie ne sont pas incompatibles, & que l'alliance en est tres-belle.

Bien-tost aprés on entendit un Philosophe qui souhaitoit que les Sages fussent toûjours pauvres & que les autres devinssent riches par des voyes permises. Cela donna lieu d'examiner si son souhait estoit juste. Il a raison, disoient les uns, car le monde seroit miserable si les richesses n'estoient jamais entre les mains des Sages. La Iustice voulant decider l'affaire, montra

Mr le Tellier. Le bon uſage, dit-elle, qu'on luy a veu faire des richeſſes, montre bien qu'il n'appartient qu'au Sage d'eſtre riche, puis qu'il n'appartient qu'à luy d'eſtre moderé dans l'abondance.

Comme on ne peut trop faire connoiſtre les Braves, & ſur tout, ceux qui ont pris le party de combattre toute leur vie pour la Foy, je croy, Madame, que vous ne ſerez pas fachée que je vous faſſe part d'une Liſte qui m'a eſté envoyée de Malte. Elle vous apprendra les noms de tous

les Chevaliers, qui font la Campagne cette année dans l'Armée des Venitiens, & qui composent le formidable Bataillon de Malte. Voicy ceux des Officiers.

M. le Commandeur de Méchatain, General.
M. le Chevalier de la Barre, Lieutenant General.
M. le Chevalier du Refuge, Major.
M. le Commandeur Esbare, Major.
M. le Chevalier de Pernac, Ayde de Camp.
M. le Chevalier de la Varene, Ayde de Camp.
M. le Chevalier de Lefzeval, Ayde de Camp.

M. le Chevalier de Fargues,
Porte-Estendard.
M. le Chevalier de S. Fortunat,
Garde Estendard.
Il Signor Cavaliero Cardouche,
Garde Estendard.
Il Signor Cavaliero Ventura, Garde
Estendard.
M. le Chevalier Schonau, Garde
Estendard.
M. le Chevalier de Brilliac,
Garde Estendard.
M. le Chevalier de Manterie,
Garde Estendard.
M. le Chevalier de Grace l'Espi-
nasse, Ayde Major.
M. le Chevalier de la Ferté,
Provideiteur des Troupes.
Reverend Frere François Baron,
Aumosnier François.
Reverend Frere *Dominico Gam-*

bigallo, Aumoſnier Maltois.
Reverend Frere *Ignatio di Bono*, Aumoſnier Maltois.
M. le Chevalier de Cerés, Capitaine des Grenadiers.
M. le Chevalier de Savaillan, Lieutenant des Grenadiers.
M. le Chevalier de Saillans, Sous-Lieutenant des Grenadiers.
M. le Chevalier de Mongon-Corin, Sous-Lieutenant des Grenadiers.
M. le Chevalier de Paulms-Voyer, Capitaine des Fuſeliers.
M. le Chevalier de Beaupré, Lieutenant des Fuſeliers.
M. le Chevalier de Champron, Sous-Lieutenant des Fuſeliers.
M. le Chevalier de Roquepine, Sous-Lieutenant des Fuſeliers.

Noms de ceux qui Commandent les Galeres.

LA CAPITANE.

M. le Chevalier de Saint Germain, Capitaine.
M. le Chevalier de Chemezin, Lieutenant.
M. le Chevalier Galder, Capitaine.
M. le Chevalier Gleiſpach, Lieutenant,

LA PATRONE.

Il Signor Cavaliero di San Lazaro, Capitano.
Il Signor Cavaliero Claracini, Locorenente.
Il Cavaliaro Don Arnando Iogores, Capitano.
Il Cavaliero Dom Thomaſo Eſcarlin, Locotenente.

SAINTE MARIE.

M. le Chevalier du Guaſt, Capitaine.
M. le Chevalier de la Touche, Lieutenant.
M. le Chevalier de Caſtelet, Capitaine.
M. le Chevalier de S. Auban, Lieutenant.

SAINT PAUL.

M. le Chevalier de la Borde, Capitaine.
M. le Chevalier de Paris-Fontaine, Lieutenant.
M. le Chevalier de Beauquemard, Capitaine.
M. le Chevalier de Gallien, Lieutenant.

SAINT PIERRE, où sont aussi les Fuzeliers.

M. le Chevalier de Choisy, Capitaine.
M. le Chevalier de Barmon, Lieutenant.

MAGISTRALE.

Il Cavaliero Don Iean Emmanuel, Capitano.
Il Cavaliero Don Labo Dalmeïde, Locotenente.
Il Cavaliero don Bernardin de Neïra Capitano.
Il Cavaliero Don Andrea Padila, Locotenente.

SAINT GREGOIRE.

M. le Chevalier d'Arené, Capitaine.

M. le Chevalier de Rouſſet, ..
Lieutenant.
Il Cavaliere Don Auguſtin Vertis, ..
Capitano.
Il Cavaliero Don Thomas Eſlava, ..
Locotenente.

ANNONCIADE.

M. le Chevalier D'O, Capitai- ..
ne.
M. le Chevalier de Chaſtillon- ..
Gramont, Lieutenant.
M. le Chevalier de Saint Mau- ..
rice, Capitaine.
M. le Chevalier d'Ortan, Lieu- ..
tenant.

Chevaliers Volontaires.

M. le Chevalier de la Sonne.
M. le Chevalier de la Mothe.
M. le Chevalier de la Brillane.

M. le Chevalier de Varadier.
M. le Chevalier de Lespine.
M. le Chevalier Sprely.
M. le Chevalier de Monchalain.
M. le Chevalier de Barbesy.
M. le Chevalier de Boyer.
M. le Chevalier de Champirelle.
M. le Chevalier de Martel.
M. le Chevalier de Brany.
M. le Chevalier de Molins.
M. le Chevalier de Brany-Thiar.
M. le Chevalier de Gorges.
M. le Cbevalier de Fezin.
M. le Chevalier de Seillans.
M. le Chevalier de Marüeil.
Il Cavaliero Perussi.
M. le Chevalier de Gaspari.
M. le Chevalier de Gabriac.
M. le Chevalier de S. Christo-
fle.
M. le Chevalier de Pudion.

M. le Frere Servant Baron.

CHEVALIERS DE CARAVANE qui descendent des Galeres avec le Bataillon.

M. le Chevalier de Valavoire.
Il Signor Cavaliero Arcimbordy.
Il Signor Cavaliero Don Carlo Caraffa.
Il Signor Cavaliero Don Ioan Sessé.
Il Signor Cavaliero Gallucy.
Il Signor Cavaliero Zamzedary.
M. le Chevalier de Glandeves.
M, le Chevalier d'Urre.
M. le Chevalier de Gramont Chastillon.
M. le Chevalier de Beveren.
M. le Chevalier des Ayques.
M. le Chevalier de la Brillane.
M. le Chevalier du Heron.
M. le Chevalier des Aunoix.

Il Cavaliero Don Auguſtino Ximenés,

M. le Chevalier de Caſtelet.
M. le Chevalier de Brilliac.
M. le Chevalier deColombieres.
M. le Chevalier de Donedeau.
M. le Chevalier de Tourettes.
M. le Chevalier de Pizanſton.
M. le Chevalier de Perier-Clement.
M. le Chevalier de Saint Pierre.
M. le Chevalier de Sannes.
M. le Frere Servant Charetier.

Quatre Gentilshommes de Marſeille ſe ſont mis Volontaires dans le meſme Bataillon. Ce ſont,

M. de Gilles.
M. de Fouquié.
M. de Bricard.
M. de Saumati.

Il y a encore neuf cens s
Soldats Maltois, qui avec c
ces Chevaliers composent
ce Bataillon. Il eſt toûjours
la terreur des Turcs, qui
n'ont point d'Ennemis plus
redoutables que les Cheva-
liers de Malte.

Vous ne m'avez point ſur-
pris en me mandant, que ce
que je vous ay envoyé de
l'Hiſtoire des Eſtampes a pa-
ru nouveau aux Curieux de
voſtre Province. On s'in-
ſtruit par là agreablement,
& la ſuite que vous allez voir
pourra eſtre utile aux Archi-

tectes, & meſme aux Particuliers qui veulent faire bâtir. Les Etrangers en profiteront, & ceux qui n'ont que de la curioſité, trouveront de quoy ſe ſatisfaire, en apprenant que l'on a gravé beaucoup de choſes, dont une partie n'a pas encore paru, & qu'ils peuvent voir par le moyen des Eſtampes. Je ne vous parleray ce mois cy que de celles qui ont eſté gravées par les Srs Marot, Pere & Fils. En voicy la Liſte.

Plans de divers Batimens de Paris et d'autres endroits.

Veuë en Perſpective d'une

Grotte, avec ſes Jardinages, du deſſein du Sieur Marot.

Veuë du Palais de Monſieur l'Electeur Palatin pour bâtir à Manheim, du Deſſein du S. Marot.

de Baviere

Dix differens deſſeins d'Arcs de Triomphe, du Deſſein du S. Marot.

Six differens Plans de la Maiſon de feu Mr Heſſelin, Treſorier de la Chambre aux Deniers du Roy; ſçavoir,

1. Le deſſous du Rez de Chauſſée.
2. Le Rez de Chauſſée.
3. Le ſecond Etage.

4. Le Profil du dedans de cette Maiſon.

5. La face de l'Entrée de cette Maiſon.

6. L'Aſpect de cette Maiſon.

Cinq differens Plans du Chaſteau du S. Sepulchre en Champagne à deux lieuës de Troyes, qui appartenoit au meſme Mr Heſſelin, ſçavoir,

1. L'Elevation de l'Entrée de ce Château.

2. L'Elevation de ce Château du coſté du Parterre.

3. L'Elevation du Veſtibule du coſté de la Cour.

4. L'Elevation de la ſortie du dedans de ce Château.

5. La Chapelle de ce Château.

Cinq differens Plans du Château de Turny en Bourgogne ; ſçavoir,

1. Le Plan de ce Château.

2. L'Elevation de l'entrée du Veſtibule de ce Château du coſté de la Court.

3. Le Profil & l'Elevation d'un des coſtez du dedans de ce Château.

4. L'Elevation d'une des Faces de ce Château.

5. L'Elevation & Profil de

ce Château qui repreſente
le dedans du Salon, avec ſon
Aile, ſon petit Pavillon, &
le Porfil du Pont Levis.

Quatre Plans de l'Hoteb
de Chevréuſe, au Faubourg
Saint Germain; ſçavoir,

1. Le Plan de cét Hoſtel.
2. Le premier Etage.
3. Le Profil de cet Hoſtel
du coſté de la Court.
4. La Façade du Baſtiment
du coſté de la Court, avec
les Profils des Aiſles.

Trois Plans du Chaſteau de
Vaux le Vicomte, conduits
par le S. le Veau, Architecte
du Roy; ſçavoir,

1. Le Plan de ce Château.
2. La face du costé de la Court.
3. La face du costé du Jardin.

Deux Plans de l'Hostel de Mortemar, ruë des Roziers, Faux-bourg S. Germain, du Dessein du S. Marot; sçavoir,

1. Le Plan de cet Hostel.
2. L'Elevation de la face & Porfil.

Trois Plans de l'Hostel de Beauvais, ruë S. Antoine; sçavoir,

1. Le Plan du Rez de Chaussée.

2. Le premier Etage.

3. La Principale Entrée.

Deux Plans de la Maiſon de Mr de Mouceaux. Grand Audiencier de France, du Deſſein du S. Marot ; ſçavoir,

1. Le Plan de cette Maiſon.

2. L'Elevation & Porfil.

Quatre Plans de l'Hoſtel de Lyonne du Deſſein du S. le Veau Atchitecte du Roy ; ſçavoir,

1. Le Plan du Rez de Chauſſée.

2. La Perſpective de cét Hoſtel.

3. Le Profil du dedans de la
Court.

4. La Façade du Bâtiment.

Deux Plans de l'Hoſtel de
M de Laigle, Faux-bourg
S. Germain prés les Jacobins,
du deſſein du Sieur le Muet;
ſçavoir,

1. Le Plan de cet Hoſtel.

2. La Face du côté de la
Court, & la face du côté du
Jardin.

Deux Plans de l'Hoſtel de
Bizeüil en la Vieille ruë du
Temple, du Deſſein du ſieur
Cottart; ſçavoir,

1. Le Plan du Rez de chauſ-
ſée

ſée de cet Hoſtel.

2. La Face de cet Hoſtel.

Deux Plans du Château de Mr le Marquis Bonde en Suede dẽ ſon deſſein; ſçavoir,

1. Le Plan de ce Château.
2. L'Elevation & Porfil.

Deux Plans du Capitole de Rome; ſçavoir,

1. Le Plan d'une des Aiſles.
2. L'Elevation d'une des Aiſles.

Deux Plans du Palais de Monſieur le Duc d'Orleans, à Blois, du Deſſein du ſieur Manſart.

1. La Face de ce Palais, com-

me il se void du costé des
Jardins.

2. La veuë du côté de ce
Palais.

Trois Plans de l'Hostel de
Mr le Grand Prieur de Fran-
ce, dans le Temple à Paris,
du Dessein du S. de l'Isle,
basty du temps de Mr le
Commandeur de Souvré;
sçavoir,

1. La Face de cet Hostel.

2. La Face qui se void lors
qu'on est en la Court.

3. La Face du costé du Jar-
din.

Veuë de l'Hostel de Lon-

gueville, cy-devant Hoſtel d'Epernon, ruë ſaint Thomas du Louvre, du Deſſein du S. Metezeau.

Trois Plans de l'Hoſtel de Condé, au Faubourg S. Germain; ſçavoir,

1. La principale Entrée de cét Hoſtel.

2. L'Elevation d'une des Faces de l'Eſcalier.

3. L'Elevation d'une des Faces en dedans de la Court.

Face de l'Hoſtel de Conty, la Porte a eſté baſtie par le Sieur Manſart.

Trois Plans de la Maiſon

de Mr Falcony ſur le Quay du Pont Rouge ; ſçavoir,

1. La Veuë de la Face de cette Maiſon.

2. La Veuë de cette Maiſon du coſté du Jardin.

3. La Veuë de cette Maiſon, ruë Saint Pere.

Deux Plans d'une Maiſon ſcize ruë S. Dominique, appartenante à l'Hoſtel-Dieu, du Deſſein du Sieur le Duc ; ſçavoir,

1. Le Plan & l'Elevation.

2. La Veuë du dedans de cette Maiſon.

La Face du Palais Mazarin.

L'Entrée de l'Hoſtel de Coſſé ruë Saint Pere, Faux-bourg S. Germain.

La Veuë de la Maiſon de Mr le Preſident Tambonneau, Faux bourg S. Germain, du Deſſein du Sieur le Vau.

La Face de l'Hoſtel de Seneterre, du deſſein du Sieur le Fevre, d'Orleans.

Deux Plans de la Maiſon de Mr Colbert Secretaire d'Eſtat, ruë neuve des Petits-Champs, du deſſein du Sieur le Vau; ſçavoir,

1. La Veuë de cette Maiſon.

2. La Face de cette Maison.

Principale Entrée du Palais d'Orleans, du dessein du Sieur le Mercier.

Veuë du Palais de Richelieu, appellé à present Palais Brion, du dessein du Sieur le Mercier, comme il devoit estre estant achevé.

Veuë de la Maison de Mr de la Baziniere, sur le Quay du Pont Rouge.

Veuë de l'Hostel du Plessis de Guenegaud, sur le Quay du Pont Rouge.

Face de l'Hostel de Carnavalet, basty par le Sieur Man-

fard qui en a conſervé l'ancienne Porte.

Face de l'Hoſtel de Mr le Chancelier Seguier, ruë de Grenelles.

Veuë de l'Hoſtel de la Vrilliere, du deſſein du Sieur Manſart.

Face de l'Hoſtel de Leon, Faux-bourg Saint Germain, du deſſein du S. Robeliny.

Veuë de la Ruë de Tarenne, de la Maiſon de Mr de Selvois, & de la Fontaine de la Charité, du deſſein du Sieur Gittard.

Veuë d'une Maiſon parti-

culiere dans la ruë du Mail, du deſſein du Sieur le Roy.

Face d'une Maiſon dépendante du Cloiſtre S. Germain l'Auxerrois, comme elle ſe void du coſté de la Riviere.

Elevation de la Façade de l'Hoſtel Puſſort du coſté du Jardin, du deſſein du Sieur Marot.

Six Plans de l'Egliſe de Sorbonne baſtie par feu Mr le Cardinal de Richelieu, du deſſein du Sieur Mercier; ſçavoir,

1. Le Plan de l'Egliſe.
2. La Face de l'Egliſe.

3. L'Egliſe de Sorbonne.

4. Profil de cette Egliſe.

5. Profil du dedans de l'Egliſe, & de la Court de Sorbonne.

6. Le Profil de cette Egliſe de Sorbonne.

Dix Plans de l'Egliſe & du Monaſtere de l'Abbaye Royale du Val de Grace, bâty par la Reyne Anne d'Autriche; ſçavoir,

1. Le Plan general de l'Egliſe & du Monaſtere.

2. Veuë & Perſpective de l'Egliſe, Court, Grille & des Aiſles, avec les accompagnemens.

3. L'Elevation du derriere de cette Eglise.

4. Profil de l'Eglise, du Chœur & du Monaſtere.

5. Profil du dedans de l'Eglise.

6. Profil de l'Eglise & du Monaſtere.

7. Profil de l'Eglise & de la Court.

8. Elevation du coſté de la Court & Abbaye.

9. Plan de cette Abbaye.

10. Portail de cette Abbaye.

Veuë de l'Eglise & de la Place de S. Pierre de Rome,

avec le Palais Pontifical du Vatican.

Face de l'Eglise de S. Pierre de Rome, du dessein du Sr Carlo Maderni, dont le Dome est du dessein de Michel Ange.

Portail de l'Eglise S. Jacques du Haut-pas à Paris, conduit par le S. Gitart Architecte du Roy.

Portail de l'Eglise des Carmes de Conflans, prés Paris.

Portail de l'Eglise de Saint Germain Desprez, du dessein du S. Gamare.

Profil en Perspective de

l'Egliſe du College des qua- -tre Nations, bâty par Mr le Cardinal Mazarin, du deſ- -ſein du Sieur le Vau.

Quatre Plans de l'Egliſe des Religieuſes de l'Aſſomp- -tion, ruë S. Honoré, du deſ- -ſein du S. Erard; ſçavoir,

1. Le Plan de l'Egliſe.
2. Veuë de l'Egliſe.
3. Face de l'Egliſe.
4. Profil de l'Egliſe.

Face de l'Egliſe des Feüil- -lantines du Faux-bourg Saint Jacques, du deſſein du Sieur Marot

Face de l'Egliſe des Mini-

mes, bâtie du vivant du Sieur Manſart, juſqu'au premier étage.

Veuë de l'Egliſe des Religieux de Premontré, Fauxbourg Saint Germain, du deſſein du S. Dorbay.

Portail de l'Egliſe de Saint Gervais à Paris, du deſſein du Sieur Broſſe.

Veuë du Portail de l'Egliſe de la Trinité, ruë S. Denys.

Deux Plans du Temple de Charenton, du deſſein du Sieur Broſſe; ſçavoir,

1. La Veuë en Perſpective de ce Temple.

2. Le Plan & Profil de c
Temple.

Repreſentation du Feu d
joye dreſſé devant l'Hoſte
de Ville de Paris, 5. Septem
bre 1638. jour de la naiſſanc
du Roy, & tiré en preſenc
de leurs Majeſtez.

Deſſein des Bains à bâtir a
bout du Château de Maiſon
du deſſein du Sieur Marot.

Frontiſpice de la Maiſon &
Bureau des Marchands Dra
piers, de Paris.

Veuë en Perſpective du
Chaſteau de Lavardin, au
Pays du Mayne.

Face du coſté du Jardin de la Maiſon de Mr de Bois-franc à S. Oüin, prés Paris, bâtie par le Sieur le Pautre.

Huit Plans du Temple de Balbet; ſçavoir,

1. Le Plan Geometral.
2. L'Elevation en Perſpective du coſté de ce Temple.
3. L'Elevation en Perſpective de la Face de ce Temple.
4. Coupe & Profil du dedans de ce Temple par le coſté.
5. Coupe & Profil du dedans de ce Temple.
6. Coupe du Portail de ce Temple.

7. Profil & Coupe generale du costé de ce Temple.

8. Profil & Coupe generale du milieu de ce Temple.

Neuf Planches d'un Temple de Grece ; sçavoir,

1. Le Portail de ce Temple.

2. Le Plan Geometral de ce Temple.

3. La Veuë en Perspective de ce Temple, où les Colomnes & les Voutes sont otées pour faire voir les dedans.

4. Profil & Coupe d'un des Sanctuaires qui sont aubour de ce Temple.

5. Coupe du dedans d'un des Sanctuaires.

6. Coupe d'une des Chapelles de la Croix de la Court.

7. Profil & Coupe d'un Angle de la Court de ce Temple.

8. Profil & Coupe du dedans d'une des Chapelles quarées de la Court.

9. Profil & Coupe d'une des Chapelles rondes de la Court.

Mausolée de la Reyne d'Angleterre, fait par ordre du Roy à ses Obseques Funebres en l'Abaye de saint Denys, le 20. Novembre 1669.

Tombeau du Roy Charles VIII. à ſaint Denys.

Tombeau du Roy François I. de la Reyne ſa femme & de ſes enfans, à ſaint Denys.

Tombeau de Mr le Duc de Rohan, aux Celeſtins.

Tombeau du Roy Louys XII. & de la Reyne Anne de Bretagne, à ſaint Denys.

Tombeau de Mr le Duc de Briſſac aux Celeſtins.

Tombeau de Mr le Duc de Longueville, aux Celeſtins.

Tombeau du Roy de Pologne Caſimir, à ſaint Germain Deſprez.

Tombeau du Roy Henry III. & de la Reyne Catherine de Medicis ſa femme, à Saint Denys.

Tombeau de Mr de Souvré, Grand Prieur de France, à S. Jean de Latran à Paris.

Deſſein de la penſée du S. le Mercier, pour la principale Entrée du Louvre.

Deſſein d'une Façade de la principale Entrée du Louvre, du deſſein du S. Marot.

Cinq Plans du Chaſteau du Louvre, du deſſein du ſieur Cavalier Bernin; ſçavoir,

1. Le Plan de ce Chaſteau.

2. Sa principale Entrée.

3. L'Elevation de l'Entrée de ce Chasteau du costé des Tuilleries.

4. L'Elevation du dedans de la Court.

5. La Façade du costé de l'eau.

Porte de l'Entrée du Louvre du costé de la Riviere, faite par la conduite du sieur le Vau.

Elevation d'un des Corps de Logis du Louvre bâty sous Charles IX. & Henry le Grand, brûlé en partie l'an 1660.

Elevation de la moitié du principal Corps de Logis du Louvre du costé de la Court, bâty sous Henry II. & conduit par le Sieur Abbé de Clagny.

Elevation du Grand Vestibule du Louvre, bâty sous Loüis le Juste, & conduit par le Sieur le Mercier.

Face de la Galerie du Louvre du costé de la Riviere.

Face du Louvre du costé de l'eau, avant qu'elle fust doublée.

Plan des Tuilleries du costé de la Court, achevé sous

LOUIS LE GRAND.

Elevation du Palais des Tuilleries du coſté de la Court, achevé ſous LOUIS LE GRAND par ordre de Mr Colbert, Miniſtre & Secretaire d'Eſtat, & Surintendant des Bâtimens de ſa Majeſté.

Elevation du Palais des Tuilleries du coſté du grand Parterre ou Jardin, achevé ſous LOUIS LE GRAND par ordre de Mr Colbert.

Plan des Tuilleries commencé pas la Reine Catherine de Medicis.

Elevation d'un gros Pavil-
lon, qui termine le Pa-
lais des Tuilleries du costé de
la ruë saint Honoré.

Elevation de la grand' Sale
des Balets & des Comedies,
bâtie sous LOUIS LE GRAND.

Elevation du milieu de la
Face du Palais des Tuilleries,
qui est accompagnée d'un
Escalier en ovale vuide, &
l'une des merveilles de l'Ar-
chitecture, qui a estè bâty
sous la Reyne Catherine de
Medicis, & par l'ordonnan-
ce du Sr Phillebert deLorme.

Elevation de l'un des Corp

de Logis des Tuilleries, bâty sous la Reine Catherine de Medicis, & ordonné par le Sieur Jean Bulant.

Elevation du grand Pavillon des Tuilleries, bâty sous LOUIS LE GRAND.

Toutes ces Estampes se trouvent chez le Sr du Bourg, Orphévre, au pied du grand Escalier, Court-Neuve du Palais.

Je continueray pendant quelques mois à vous faire part de ce qui a esté gravé par les plus celebres Graveurs.

AIR

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE



AIR NOUVEAU.

J'Entens Philis qui chante,
Sans doute son ame est exempte
De soins & de soucis;
Si Philis est contente,
Rien ne manque au bonheur de
l'amoureux Tircis.

Les Revoltez des Vallées de Lucerne sont entierement défaits, & il n'y a plus rien à craindre de ce costé-là. Il est surprenant que l'on n'ait pû en venir à bout, sans qu'ils se soient défendus, eux que la situation des

lieux rendoit imprenables
& qui eſtant au nombre de
dix ou douze mille, pou
voient avec moins de cen
hommes, accabler à coup q
de pierres tous ceux qui on
entrepris de les forcer dan
des Rochers preſque inac
ceſſibles, où ils s'eſtoient re
gulierement fortifiez. On m
mande que pour les aller ſur
prendre dans leurs Fort
qui eſtoient pluſieurs Terra
ſes dans ces horribles Ro
chers, on fit marcher per
dant vingt-quatre heures
Regiment des Gardes pa

des lieux écartez, juſqu'au pied d'une Montagne, la plus élevée des Pyrenées & des Alpes, & droite comme une muraille. Elle eſtoit entierement couverte d'une neige glacée, dans laquelle il falut faire des eſpeces de degrez afin d'y monter l'un aprés l'autre, & ſans un vent violent qui ſoutenoit les Soldats, & qu'il ſembloit que Dieu envoyaſt pour les aider en les ſoulevant, ils n'auroient pû gagner le ſommet, quoy que chacun d'eux euſt un baſton bien ferré

pour s'accrocher dans la nei-
ge. Ils monterent pendant
la nuit, & ſe trouverent au
haut quand le jour parut,
au milieu des broüillards qui
s'y forment continuelle-
ment. Les derniers Soldats
qui arriverent, enfonçoient
déja dans la neige juſqu'à la
moitié du corps, à cauſe que
les pas de tant de gens
commençoient à l'échaufer.
Quelques-uns de ces Rebel-
les, qui s'eſtoient crus en
ſeureté dans leurs Forts, ap-
percevant des Soldats, où
depuis plus de trente ans on

n'avoit veu aller ny homme ny chévre, prirent l'épouvante, & fuirent. On ſoupçonna que c'eſtoit pour attirer dans quelque embuſcade ; mais il falloit paſſer outre, & décendre de Rocher en Rocher. Ce fut dans ce dangereux paſſage que l'on détacha ces maſſes de roc dont je vous ay déja parlé. Comme elles rouloient d'une prodigieuſe hauteur, elles entrainoient des pierres encore plus affreuſes, & en tres grand nombre. Cependant les Revoltez voyant la

resolution des Soldats, ne songerent qu'à se sauver, & la plusspart allerent se rendre à discretion. Il paroist bien que Dieu condamnoit leur opiniatreté à rejetter les lumieres de la Foy, puisqu'il leur fit prendre une consternation bien opposée à ce qu'ils s'estoient resolus de faire contre les Troupes qui les viendroient attaquer, suivant les Reglemens que l'on a trouvez entre les mains de plusieurs, & dont on m'a envoyé cette Copie.

REGLEMENS A OBSERVER dans les Corps de Gardes, & generalement dans tous les Exercices & Fonctions de la Guerre, faite contre ceux des Vallées de Piedmont au sujet de leur Religion.

1. *CHaque Quartier ou Compagnie choisira des personnes d'intelligence, de courage, de benignité & de prudence, pour la conduite & conservation des Soldats.*

2. *Lors que les Compagnies se-*

ront formées, on taſchera d'obſer-
ver un bon ordre entre les Officiers
& les Soldats, en ſorte que les
Officiers ayent de l'équité pour
leurs Soldats, & que recipro-
quement les Soldats ſoient obeïſ-
ſans à leurs Officiers, ſous peine
d'eſtre chaſtiez par le Conſeil de
Guerre, ſelon la faute qu'ils au-
ront commiſe.

3. *Puiſque nos pechez ſont la*
cauſe de la guerre qu'on nous fait
pour noſtre Religion, il faut que
chacun s'amende, & que les Of-
ficiers ayent ſo n de faire lire de
bons Livres dans leurs Corps de
Garde à ceux qui demeureront en

repos, & de faire faire soir & matin la Priere qui se trouve écrite à la fin de ces Articles.

4. Il est deffendu sous peine rigoureuse, de s'injurier les uns les autres, de blasphemer le Saint Nom de Dieu, & d'insulter l'Ennemy par des paroles outrageuses, & crieries inutiles.

5. La débauche, le larcin, & autres semblables actions contraires à la Loy de Dieu & à la seureté civile, sont absolument défendus sous peine rigoureuse, qui sera ordonnée par le Conseil de Guerre.

6. Sur toutes choses il faut qu'en-

tre les Officiers, on conserve le
secret dans toutes les resolutions
& déliberations.

7. *Il est aussi de la prudence des*
Officiers de Guerre de tenir un
bonordre, & de se faire obeïr, sans
user pourtant d'une trop grande
rigueur envers les Soldats. On
previendra les Traistres & les tra-
bisons par un establissement de
Corps de Gardes, qui prendront
soin de ne laisser passer aucune
personne plus bas des Corps de
Gardes & au de là vers l'Enne-
my sans leur permission.

8. *Tous les Officiers considere-*
ront la force ou la foiblesse des

Postes, pour faire suivant cela la distribution convenable des Soldats

9. On aura soin de prendre garde à ceux qui seront cachez dans le Combat, ou qui ne voudront pas obeïr à leurs Officiers, ou faire leur Garde comme les autres, afin qu'ils soient chastiez selon leur desobeïssance, & on les privera de toutes les charitez qui nous pourroient estre faites par nos Freres les Suisses & autres, & ils payeront une livre à la Compagnie.

10. Sera deffendu à tous Officiers & Soldats, tant en general qu'en

particulier, d'entreprendre aucune chose considerable, soit d'aller piller Maisons, ou biens, & autres choses semblables sans avoir l'avis, & le conseil des autres Officiers, ou au moins des trois ou quatre plus proches Voisins, sur peine pour les Officiers d'estre privez de leur Charge, & de payer un demy escu, & pour les Soldats d'estre jugez par le Conseil de Guerre, & de payer une livre chacun.

11. Tous ceux qui peuvent porter les Armes & qui ne se veulent pas enroler sous aucun Capitaine, seront obligez de s'uni-

ensemble & de s'establir un Chef,
afin qu'ils fassent leurs Gardes
& leurs devoirs comme les au-
tres, sous peine d'estre condamnez
au payement d'un escu blanc,
aux Compagnies de la Commu-
nauté.

12. Il est deffendu à tous ceux qui iront au Combat d'aller dé-pouïller aucun mort de l'Ennemy avant que d'en estre de retour, sous peine d'estre privez de la dé-pouïlle, & condamnez au paye-ment d'un demy escu blanc à la Compagnie.

13. Personne ne tirera aucun coup de Fusil sans necessité, pour

ne pas jetter mal à propos la mu-
nition de Guerre, ſous peine d
payer une livre à la Compagnie

14 *D'abord qu'il y aura que*
que diſpute entre les Soldats,
les menera à leurs Officiers a
qu'ils n'en viennent pas au
mains.

15. *Chaque Officier ſera obligé*
de répondre devant le Conſeil de
Guerre des mauvaiſes actions de
ſes Soldats.

16. *Aucun Soldat ne quitte*
le poſte qui luy ſera aſſigné, ou ſo
Corps de Garde, ſans la permi
ſion des Officiers ſous peine d'eſt
puny ainſi que ſon Capitaine tro
bon d'ordonner.

17. *On eſtablira des Signaux pour s'avertir les uns les autres, ou d'un lieu à autre, des attaques que nous ferons.*

18. *Chaque Corps de Garde aura une demye douzaine de Faux, & chaque Soldat une fronde, & il y aura trois ou quatre baguettes de fer dans chaque Compagnie.*

19. *On eſtablira deux Majors en chaque lieu, & chaque Major ſe pourra choiſir un Aide-Major s'il veut.*

20. *Les Femmes & Filles ſe porteront ſur les poſtes pour emporter les morts & bleſſez, et rou-*

leront des pierres aux lieux qui leur seront assignez.

21. Il est ordonné à tous ceux qui porteront les Armes de se trouver tous les matins une heure avant le jour chacun au poste qui luy sera assigné par son Officier, sous peine de payer deux livres à la Compagnie. & s'ils ne le veulent pas donner volontairement, il sera permis aux Soldats de sa Compagnie d'en prendre quatre, & sera ainsi qu'en l'Article neuf.

PRIERE POUR FAIRE à Dieu dans les Corps de Garde soir & matin, & aussi avant que d'aller au Combat.

Nostre Ayde soit au Nom de Dieu qui a fait le Ciel & la Terre. Ainsi soit-il.

SEigneur, nostre grand Dieu & Pere de misericorde, nous nous humilions devant ta face pour te demander pardon de tous nos pechez au Nom de ton Fils Jesus Christ, nostre Seigneur, afin que par son merite ton ire soit appaisée envers nous, qui

t'avons tant offensé par nostre vie perverse & corrompuë. Nous te rendons aussi nos tres-humbles actions de grace, de ce qu'il t'a plû nous conserver jusqu'à present contre tant de sortes de dangers & de mal-heurs. Nous te supplions tres-humblement de nous continuer ta sainte protection & bonne sauve garde contre tous nos Ennemis, puisqu'ils attaquent la verité, & pour la soûtenir & d'ffendre, nous te prions de benir nos Armes, comme estant toy-mesme nostre force & nostre addresse dans tous nos combats, afin que nous en sortions victorieux

& triomphans ; & s'il arrivoit
à aucun d'entre nous de mourir
dans le combat, reçois-le, Seigneur,
dans ta grace, & luy pardonne
tous ses pechez, & fais que son
ame soit receuë dans ton Paradis
eternel. Seigneur, exauce, Sei-
gneur, pardonne pour l'amour de
ton Fils bien aimé Jesus-Christ
nostre Seigneur, au Nom duquel
nous te prions en disant, Nostre
Pere qui est aux Cieux, &c.

Seigneur, augmente nous la
Foy, & nous fais à tous la grace
de t'en faire une franche confes-
sion de cœur & de bouche jusqu'à
la fin de nostre vie, disant, Je

croy en Dieu le Pere Tout--puissant, &c.

La Sainte paix & benediction de nostre bon Dieu, & pour l'amour de Nostre-Seigneur, la conduite, consolation, & assistance de Jesus-Christ nous soit donnée & multipliée, maintenant & à tout jamais. Ainsi soit-il.

Je finis cét Article par des Vers faits en Savoye, à l'occasion de l'éclatante Victoire, remportée sur les Rebelles par leur jeune Souverain, qui a voulu se trouver aux Camp, afin d'animer luy-mesme ses Troupes.

A MADAME
LA DUCHESSE ROYALE.

SONNET.

HEN fin mon Prince a purgé ces Climats
Du noir venin de l'infame Hereſie,
La noble ardeur dont ſon ame eſt ſaiſie
N'a pû ſouffrir ce monſtre en ſes Etats.

Il a puny tous ces Peuples ingrats
Qui font un Dieu ſelon leur fantaiſie;
Ces vieux mutins de qui la freneſie
Ne reconnoiſt ny Loix ny Potentats.

Vous le voyez aprés cette Victoire,

Ce jeune Alcide environné de gloire
Vous possedez ce digne & cher E-
poux,

Belle Princesse, en vertus accomplie,
Si vous voulez tout ce Heros pour
vous,
Donnez nous-en de grace une Co-
pie.

de Montsaulnin. Mr le Marquis de Mon-
tal, Mestre de Camp de Ca-
valerie, mourut icy le 28. dud.
dernier mois. Il n'avoit que
trente huit ans, & il en avoit
employé vingt à servir Sa
Majesté en plusieurs occa-
sions. Il estoit Fils de Mr le
Comte de Montal, Lieute-

nant General des Armées du
oRoy, l'un des plus braves
onommes du monde, & qui
sçait le mieux le Meſtier de
sa Guerre. Auſſi l'a-t'il ap-
ris ſous les plus grands
Maiſtres.

Cette mort fut ſuivie deux
uœours aprés de celle de Meſ-
ſire Loüis Quatre-homme,
Conſeiller du Roy en ſes
Conſeils, & Doyen de ſa
Cour des Aydes de Paris.

La petite Verole qui fait
oous les ans d'aſſez grands
ravages, vient d'emporter
Madame la Comteſſe de la

Eschalart Marck, grosse de trois mois, sic
& âgée seulement de vingt--
sept ans. Son nom estoit Eli--
sabeth Desrody de Saint Die--
ry. Elle avoit épousé Henry--
Loüis de la Marck Eschal--
lard, Prince de Jamets & de
Florange, Comte de la
Marck & de Braine, Baron
de Pontarcy. On l'appelloit
Chevalier de la Boulaye a--
vant la mort d'Henry-Ro--
bert Eschallard son Frere,
Colonel du Regiment de
Picardie, Gouverneur de
Voerden, mort en la dernie--
re Guerre de Hollande. Ma--
ximilien

ximilien Echallard leur Pere
avoit épouſé Loüiſe de la
Marck, Fille puiſnée, & de-
venuë heritiere d'Henry Ro-
bert de la Marck, Comte
de Braine, dit le Duc de
Boüillon la Marck, Colo-
nel des Cent-Suiſſes du Corps
du Roy. Les Aiſnez de la
Maiſon de la Boulaye ont
aſſé ſubſtituez au nom &
aux Armes de celle de la
Marck par leur Ayeul ma-
ternel.

On vient encore de m'ap-
rendre la mort de M de
. Germain de la Bréteſche,

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

arrivée auſſi depuis peu de jours. Il eſtoit Commandeur de l'Ordre de S. Lazare, & Gouverneur de Dinan. Les bleſſeures qu'il avoit receuës en pluſieurs occaſions, marquoient ſes Services, ainſi que les recompenſes dont il avoit eſté honoré. Ces recompenſes ne ſurprenoient point, puiſque le Roy reconnoiſt toutes les actions diſtinguées que l'on fait en le ſervant.

Il y en a qui ſortent trop toſt du Monde, & d'autres s'y font attendre long-ga

temps. Tel eſt le Fils qui eſt
né le ſecond jour de ce mois
à Madame la Preſidente de
Maniban, aprés dix huit ans
de Mariage. Elle eſt Fille de
Mr Fieubet, premier Preſi-
dent au Parlement de Tou-
louſe. Mr le Marquis de Ma-
niban ſon Mary, Preſident
au Mortier dans le meſme
Parlement, fit éclater la joye
qu'il avoit de cette naiſſan-
ce, par des feux, des con-
certs de Trompetes, des pro-
fuſions de vin, & des Illu-
minations qui furent ſuivies
dans tout ſon quartier. Ma-

dame de Maniban eſt une perſonne des plus accomplies de cette Province. Il y a trois ou quatre ans qu'elle parut à la Cour, & l'eſtime que les Gens du meilleur gouſt marquerent pour elle, fit voir que le vray merite n'y demeure pas long-temps inconnu.

Vous aurez ſans doute entendu parler d'un Combat arrivé entre deux Vaiſſeaux François & deux Galions Eſpagnols. Il a fait aſſez debruit pour vous en faire ſouhaiter le détail. Vous le trouverez

dans la Relation que je vous envoye. Je n'ay rien changé aux termes, de crainte de dire une chose pour une autre. Vous avez des Amis dans vostre Province qui ont long-temps commandé sur Mer. Ils auront le soin de vous expliquer ce que vous n'entendrez pas. Je dois vous dire auparavant, que ce Combat s'est donné de bonne foy, & qu'aucun des deux Partis ne sçavoit la conclusion du Traité que l'on venoit d'arrester. Vous n'en douterez en aucune sorte,

lors que vous verrez dans un endroit de cette Relation, que les Eſpagnols ſe vantent qu'ils vont chercher les François. Il eſt aiſé de juger par là que les François ne ſçavoient pas ce que les Eſpagnols ignoroient.

RELATION DE LA PRISE de deux Galions d'Eſpagne par les Vaiſſeaux du Roy, commandez par Mr Forant Chef d'Eſcadre, des Armées Navales de Sa Majeſté.

A la Rade de Chef de Baye, le 2. Iuillet 1686.

VOus devez avoir apris, Monſieur, dés le commencement du mois d'Avril dernier, les grands armemens que le Roy avoit ordonné qu'on preparaſt dans tous les Ports du Royaume

où ſont ſes Vaiſſeaux de Guerre.

L'on n'a preſque point douté que ce ne fuſt pour mettre entierement les Eſpagnols à la raiſon ſur quantité de ſujets de plaintes que nous avons contre eux pour ce qui regarde noſtre commerce de Cadis.

Comme je ſçay que les Lettres courent quelquefois de méchantes deſtinées, je ſuis bien aiſe, avant que de commencer ma Relation, de vous rendre compte en racourcy de tout ce que je vous ay eſcrit juſqu'à preſent, afin que vous connoiſſiez que je ſuis fort ponctuel à vous mander ce qui ſe paſſe dans les Campagnes que je fais.

Je vous manday de Breſt que
Mr le Mareſchal d'Eſtrées en
partoit avec le premier armement
qui en eſt ſorty, aprés que quel-
ques Navires qu'on avoit armez
au Havre & à Donkerque,
s'eurent joint. Je vous manday
auſſi que M. le Duc de Mortemart de Roche-
-chouart
sortoit avec celuy de Toullon, &
M. de Villette avec celuy de
Rochefort.

Vous appriſtes enſuite que dans
tous ces meſmes Ports on y prepa-
roit un ſecond armement, qui n'é-
toit pas moins conſiderable que le
premier; que M. le Marquis de de Crevant
Creüilly faiſoit diligenter celuy

de Breſt, M. Forant celuy de Rochefort, & M. de Beaulieu celuy de Toulon; que noſtre Eſcadre de Rochefort devoit aller joindre M. le Marquis de Preüilly, & que nous en partiſmes avec luy le 30. de May, aprés avoir que les Vaiſſeaux armez au Havre & à Donkerque l'eurent joint.

M. Forant ayant des ordres de la Cour de commander une Eſcadre ſeparée, ne navigea que cinq jours avec luy, & le quitta le troiſiéme de Juin avec quatre Vaiſſeaux, pour aller croiſer entre le Cap de Finiſterre & d'Ar-

égal. *Il commandoit* l'Illuſtre, qui eſt *de* 70. *Pieces de Canon*; *M. de Montortier* le Sans-pareil *de* 56. *Canons*; *M. d'Amalimont* le Moderé *de* 54. *Canons*, *& M. de Sallampart* le Hazardeux, *de* 36. *Canons*. *Comme les Eſpagnols ſe doutoient bien que c'eſtoit ſur eux que devoient fondre tous nos armemens, Ils prenoient toutes les precautions poſſibles, afin d'en faire un conſiderable pour aller à la rencontre de leurs Galions qui viennent des Indes.*

La Cour ayant de bons avis qu'il en devoit ſortir deux de

S. André chargez de monde pour Cadis, aussi bien que d'autres bastimens qui pourroient sortir tant de S. Sebastien, du Passage que de la Couronne, ordonna à M. Forant dont elle connoit l'expérience, de se rendre incessamment sur cette Croiziere pour y enlever tous les Bastimens des Espagnols.

C'est ce qu'il a executé avec une vigilance si extraordinaire, que quatre jours aprés y estre arrivé, il envoya enlever une Flûte Hollandoise dans le Port de Monzy, qu'on avoit chargée à la Couronne, de Cables, menus cordages, & toiles de Voi-

ées, & autres munitions de guer-
re pour Cadis. Cette Flûte estoit
dans ce Port depuis six semaines,
& attendoit là les deux Galions,
afin de se rendre à Cadis avec
eux. La petite Relation que je
vous en ay envoyée, vous a in-
struit de cette premiere prise qu'on
envoya en France dés le 11. de
Juin.

Aprés avoir donné chasse plu-
sieurs fois à quantité de Basti-
mens qui ne se trouvoient point
Espagnols, enfin le Jeudy 27.
de Juin à quatre heures du matin,
estant à quatre lieuës de Mongy,
nous descouvrismes trois Basti-

mens auſquels nous donnâmes chaſ-
ſe. Le premier ſe trouva une Flû-
te de Donkerque, & le Capitai-
ne eſtant venu à bord, nous dit
que les deux autres Navires é-
toient deux Gallions chargez de
monde, qui l'avoient gardé trois
jours, en luy diſant qu'ils ſça-
voient bien que nous croiſions
pour eux & qu'ils nous alloient
chercher.

Je vous laiſſe à penſer quelle
joye nous cauſa une ſi agreable
nouvelle. M. Forant nous ordon-
na auſſi-toſt de preparer nos Bat-
teries, & fit les ſignaux de Mrs
d'Amblimont, & Sallampart,

(1) Fuscham-
berg.

fin quils fissent force de Voiles,
urs Navires allant mieux que
l'Illustre & le Sans-pareil.

Le Moderé & le Hazar-
eux estant à une demie lieuë des
Ennemis, les Galions cargue-
ent leurs basses Voiles & mirent
n Paine, qui est la Manœuvre
rdinaire pour marquer qu'on veut
e battre, puis qu'on attend les
Ennemis. Cette resolution fut tres-
al soutenuë. A peine eurent ils
veu aprocher nos Vaisseaux, qu'ils
nirent toutes leurs Voiles dehors
our fuir.

Nos deux Navires leur don-
nerent chasse en leur gagnant le

vent, qui est un avantage qu'ils [illegible]
ont toûjours conservé; mais com- [illegible]
me les deux Galions alloient par- [illegible]
faitement bien, & qu'ils estoient [illegible]
de l'avant de nos Navires, le [illegible]
Moderé & le Hazardeux *ne* [illegible]
purent les joindre de tout le jour, [illegible]
& tout ce qu'ils purent faire, ce [illegible]
fut de les bien garder toute la nuit, [illegible]
comme ils nous en firent les si- [illegible]
gnaux.

Le Vendredy 28. à la pointe [illegible]
du jour, nous descouvrismes que [illegible]
nos Vaisseaux avoient beaucoup [illegible]
gagné au vent des Galions, & [illegible]
que selon toutes les apparences ils [illegible]
les combatroient dans le jour, [illegible]

se qu'ils firent aprés que Mr Forant
eut fait le signal d'attaque qu'il
leur avoit donné, qui estoit un
Pavillon rouge au haut du Per-
roquet du Mats d'avant. M.
d'Amblimont l'ayant apperceu,
commença à arriver sur les trois
heures aprés midy, & M. de Sal-
lampart quelque temps aprés,
s'ayant pû le faire plûtost à cau-
se qu'il estoit de l'arrierre, son
Vaisseau n'allant pas si bien que
l'autre.

Sur les quatre heures & de-
mie, le Moderé *estant à la por-*
tée du Canon, commença par en-
voyer toute sa bordée sur le plus

gros qui avoit la Flamme, & continuant à ſe battre, il eſſuya pendant quelque temps le feu des deux Galions. Le Hazardeux *s'eſtant aproché, preſta le coſté au plus petit, qui eſt pourtant de* 60 *Canons. Le Combat dura juſqu'à la nuit. M. d'Amblimont tira quatorze cens coups de Canon en trois heures & demie, & MM. de Sallampart neuf cens. Ainſi l'on peut dire à leur loüange qu'il eſt impoſſible de ſe mieux battre & que ſi les Gargouſſes ne leur euſſent point manqué, ils ſe ſeroient battus la nuit. On peut dire auſſi à l'avantage des Ga*

Vions, que pour des Espagnols ils
firent un assez beau feu,
non pas en comparaison de
Vaisseaux, comme il est aisé d
juger par les effets, quoy qu'ils
fussent pourtant beaucoup plus
forts de leur costé, en équipages &
en Artillerie; mais par malheur,
pour l'experience, ils l'eurent jadis
& n'ont pas jugé à propos de se
en conserver.

Il ne faut pas oublier qu'ils se
battoient avec toutes Voiles de-
hors, voyant bien que nos deux
autres Vaisseaux approchant à veuë
d'œil, comme ils faisoient, ils au-
roient encore eu à qui parler sans

la nuit qui heureusement pour eux vint à leur secours.

Un Vaisseau Anglois fut témoin de tout ce Combat, & fut la cause innocente de la perte de deux Chalouppes Espagnoles chargées de monde sans aucuns vivres. Ordinairement sur les Galions il y a beaucoup de gens ramassez qui ne sont point accoûtumez au feu. Ainsi une partie crut mettre sa vie en seureté en abandonnant leur Navire pour gagner l'Anglois, & comme les Marchands craignent tout, & sur tout en de pareilles rencontres; celuy-cy voyant des Chaloupes

venir sur luy pleines de monde, Ne persuada sans doute qu'elles estoient armées pour l'enlever, & bien loin de les attendre, il continua sa route avec toutes Voiles dehors. Le Capitaine du Commandant, fort brave-homme, se noya pendant ce Combat, s'estant jetté dans sa grande Chalouppe, pour faire rembarquer ceux qui vouloient se sauver, & qui s'y estoient jettez en si grand nombre qu'ils la firent virer. Tous se noyerent. Il en arriva autant à la petite Chaloupe.

Aprés ce Combat nos Navires tinrent le vent pour conserver leur

avantage ordinaire, & pourr'ac-
commoder leurs Mats, Vergues, Voiles, Manœuvres, & Coups à l'eau. Jugez pär conſequent en quel eſtat devoient eſtre les Galions. Ils les garderent juſqu'à minuit, & comme la Lune ſe coucha, & qu'il y avoit fort peu de veuë, ils prirent ce temps là pour taſcher de ſe ſauver en faiſant fauſſe route; de ſorte que les ayant perdus, & eſteint tous nos feux de ſignaux, nous couruſmes un moment à une route oppoſée à la leur; mais comme il eſt difficile de tromper les gens d'une experience auſſi conſommée que celle

le M. Forant, il se douta bien
que du Nord qu'ils faisoient au-
paravant, ils ne manqueroient
jamais d'arriver au Sud Sudest &
Sud st pour gagner leurs costes. Il
ordonna que l'on y portast, s'assu-
rant que nous ne les perdrions
point.

Le Samedy sur les quatre heu-
res du matin nous les descouvris-
mes sous le vent qui couroient ef-
fectivement à l'Est Sudest, avec
toutes Voiles dehors, pourtant si
criblées de coups de Canon, que
nous nous apperçûmes que c'estoit
la raison pourquoy nous les ap-
prochions à veuë d'œil. Un mo-

ment aprés, nous vismes aussi sous le vent une flote de cinquante-quatre Navires que nous jugeasmes bien ne pouvoir estre que des Hollandois, qui sont en guerre avec les Algeriens.

Les Galions l'ayant découverte avant nous, arriverent sur nous, croyant trouver une protection entiere sous ce Pavillon. Ils en donnerent des marques en le saluant de 21. coups de Canon, au lieu d'en recevoir le salut, & aprés que les Hollandois leur eurent rendu coup pour coup, ils remercierent, ce que ne font point des Vaisseaux de Guerre, cette

pratique

pratique n'eſtant que pour mar-
quer la ſoûmiſſion des Vaiſſeaux
Marchands à l'égard de ceux qui
ſont armez en Guerre. A la ve-
rité ce ne fut que du mouvement
des Equipages, l'Amiral ayant
voulu l'empeſcher, mais ils le fi-
rent malgré luy, l'ayant meſme
menacé de le tuer. Jugez du de-
ſeſpoir d'un brave homme ayant
ſes gens contre luy. Dans la rage
où il eſtoit il prit ſon épée, &
l'ayant jettée à la Mer, il mau-
dit le jour qui la luy avoit miſe
à la main. On avoit meſme poin-
té deux pieces de Canon de l'A-
vart ſur luy.

Mr Forant arriva sur toute
la flote avec toutes Voiles dehors,
& il l'approcha bien-toſt, parce
que tous les Navires avoient
leurs baſſes Voiles carguées, &
avoient mis en panne pour nous
attendre, & comme nous fuſmes
à deux portées de Canon, nous car-
guaſmes nos baſſes Voiles, &
couruſmes ſeulement avec nos
deux Huniers, tout preparez
pour l'abordage.

Les Hollandois nous ſalüerent
l'Amiral de neuf coups de Canon
le Vice-Amiral de ſept, & le
Conrre-Amiral de cinq. Nous
rendiſmes ſept, cinq, & trois

à Boulets, estant preparez pour le combat Le Comte de Stirum, Vice-Amiral de Hollande, envoya aussi tost à bord son Capitaine, & il ne fut pas plû tost monté, que M. Forant luy demanda s'ils donnoient protection à ces Navires; à quoy il répondit que non, qu'au contraire il luy venoit faire des offres de services de la part de leur Amiral. M. Forant le chargea de luy faire ses honnestetez, & de luy dire qu'il le prioit de sortir d'auprés des Galions qui s'estoient mis sous le vent de luy Vergue à Vergue, parce que s'il ne le faisoit pas, il

ſeroit contraint de l'aborder.

La Chaloupe Hollandoiſe ne fut pas plûtoſt prés de ſon bord, qu'elle cria de faire ſervir. Auſſitoſt on éventa les Voiles, & en allant de l'Avant, les Hollandois s'oſterent de noſtre chemin, & nous abandonnerent les Galions, connoiſſant bien que c'eſtoit le meilleur party qu'ils euſſent à prendre. Alors M. Forant envoya dire à M. de Montortier qu'il abordaſt le Vice-Amiral avec M. de Sallampart, & qu'il alloit aborder l'Amiral avec M. d'Amblimont. Il défendit que l'on tiraſt un ſeul coup, & a-

prés avoir fait prolonger sa Cir.. diere, & mettre son Grapin d'a.. bordage, il fit ranger tout le monde sur le Pont, chacun l'épée à la main, & nous ordonna de crier trois fois, Vive le Roy. *En un moment nous nous trouvasmes à la portée de Pistolet des Galions. L'Amiral amena son Pavillon & son Hunier d'avant. Tout l'Equipage crioit misericorde, & l'Aumônier en Surplis & en Etole, & un Cordelier le Livre des Evangiles à la main, se mirent sur le bord, demandant quartier au Nom de Dieu. M. Forant fit border son Artimon avec*

diligence, & pensa encore les aborder malgré cette précaution. Mrs Montortier, d'Amblimont & Salampart firent la mesme chose.

Les Espagnols firent fort habilement pour sauver leurs vies, de ne pas tirer un coup ; car s'il en fust venu un seul de leur bord, M. Forant nous ayant dit de mettre tous l'épée à la main, il est certain que peu d'entre eux auroient échapé. Nostre Navire estoit parfaitement bien armé, & de la resolution dont tout l'Equipage estoit, nous aurions mesme enlevé le Grand Amiral d'Espagne.

Comme rien n'échape aux Generaux de l'experience du noſtre, un moment devant que les Eſpagnols amenaſſent, M. Forant s'aperceut que deux de leurs Chaloupes chargées de monde ſe ſauvoient chez les Hollandois. Il ordonna à M. de Sallampart de les faire revenir, & il ne peut y avoir que des François qui oſent aller au milieu de ſix Navires de Guerre & de toute une Flotte, comme il fit, pour en retirer haut à la main tous les gens qu'il demanda. Les Hollandois furent en panne pendant toute l'action, qui ſe paſſa à cinquante lieuës

du Cap de Finisterre, & presque Nord & Sud de ce Cap.

Il est bon de vous dire que ce n'est pas d'aujourd'huy qu'ils connoissent ce que sçait faire M. Forant. Il y a trois ans qu'il alla à Alicante leur enlever au milieu d'une Flote de soixante Navires dont il y en avoit huit de Guerre, un Vaisseau appellé la Regle, *qui avoit chargé à Amsterdam des munitions de Guerre pour les Algeriens. Le Comte de Stirum y estoit avec plusieurs autres Capitaines qui sont encore dans cette derniere Flotte, composée, outre les six Navires de Guerre, de*

quarante-huit Vaisseaux Marchands pour toutes sortes de Pays, qui ayant esté témoins de cette action, la vont publier aux quatre parties du Monde.

On sçait aussi que les Hollandois ne connoissent pas moins le nom de M. Forant que ses actions, ayant veu feu M. Forant son Pere leur Vice-Amiral, & ensuite Amiral des Veniticns, & luy dés l'âge de seize ans Capitaine parmy eux.

Une particularité que je ne veux pas oublier, c'est que les Galions estoient destinez ce jour là à estre abordez; car dans le

temps que M. Julien, Lieutenant de nostre Bord, alla chercher l'Amiral, aussi-tost qu'il fut dans le Navire, tout l'Equipage estoit si occupé à luy demander bon quartier, qu'ils ne songerent plus à leurs Voiles, de sorte qu'ils s'aborderent l'un l'autre, sans pourtant beaucoup s'incommoder, à cause que le temps estoit fort beau. On peut dire qu'il a esté à souhait pendant les trois jours de chasse, la Mer ayant esté unie comme une glace, quoy qu'il fist toûjours du vent.

Il n'y a eu de blessez dans le Moderé, *que M. Barte, Lieu-*

tenant, & M. de Minne Enseigne, l'un à la jambe, & l'autre au bras droit, avec deux Soldats & un Matelot. Le premier Pilote, le Maistre Calfas, & le Capitaine d'Armes y ont esté tuez. M. Chemineau, nouveau Garde, a esté blesté dans le Hazardeux, avec un Soldat & un Matelot.

Les Galions estoient partis de S. André le 7. Juin, & avoient toûjours tenu la Mer, à cause des vents d'Oüest. Le plus gros s'appelle le S. Charles; il est de soixante & quatre Canons, & a pour Capitaine Dom Joseph Ga-

110. Le Capitaine de l'autre qui est de soixante Canons, & qui s'appelle le Sr Iean-Baptiste est Dom Domingo de la Passaran. Dom Pedro d'Arambure est le nom de l'Amiral de Biscaye.

Il y avoit sur ces Galions, six Capitaines de Vaisseaux; un Colonel & plusieurs Capitaines d'Infanterie, deux Majors, quelques Lieutenans de Vaisseaux, dix Enseignes; cinq Gentilhommes Volontaires, plusieurs Officiers reformez; plus de cent Officiers de Marine pour toute l'Armée, & quinze cens hommes, dont il y en a eu trois cens quarante tuez dans

le Combat ou noyez, & cent quatre-vingt blessez.

M. Forant avoit donné le commandement de l'Amiral de ces Galions à M. le Chevalier de Perinet; mais comme il a mieux aimé apporter au Roy la nouvelle de leur prise, on l'a donné à M. Iulien Lieutenant de nostre Vaisseau. Cette nouvelle doit estre agreable à Sa Majesté, puisqu'il y a plus de cinquante ans qu'aucun Galion n'avoit esté amené en France. Il n'est pas ordinaire d'enlever des Vaisseaux de cette force. C'est M. de Rousel, Capitaine de Vaisseau, qui

Commande l'autre. I'ay évité les termes de Marine autant que j'ay pû. Il y a pourtant de certains endroits où j'ay esté obligé de m'en servir, les ayant trouvez essentiels.

La Relation ne porte pas que ces Galions ayent esté amenez à la Rochelle, parce qu'ils pouvoient n'estre pas encore partis, lors qu'on l'a écrite. Ils y ont esté conduis, & le Roy n'en eut pas si-tost receu la nouvelle, qu'il envoya ordre de les relascher, & de bien faire traiter & panser plus de cent

cinquante Officiers ou Soldats Eſpagnols, que l'on a bleſſez dans le combat. Ainſi dans quelque action que ce puiſſe eſtre, la bonté de ce Monarque triomphe toûjours.

Mr l'Eveſque d'Orange qui eſt regardé de tout le monde comme un tres-digne Prelat, a fait paroiſtre un zele extraordinaire dans tous les ſoins qu'il a pris pour purger la Ville de l'hereſie de Calvin. Il a fait abatre deux Temples tres-conſiderables, & toutes ſes Conferences

ont eu le ſuccez que l'on en n
pouvoit attendre. Sa douceur t
a ſi bien gagné le peuple, «
que les plus obſtinez ſe ſont t
convertis. Ainſi il ne reſte p
plus que quelques Femmes, «
qui ſans vouloir écouter, ſe p
font une gloire de ſoûtenir t
leurs erreurs. Elles ſe ren-
dront comme les autres. Les s
exhortations de ce Prelat t
ſont vives & fortes, & plus s
de ſix cens nouveaux Con-
vertis touchez de ce qu'il I
leur dit dans la premiere, fi-
rent leur Communion peu
de jours aprés. Il a fait venir

de Carpentras un Docteur del'Ordre des Capucins pour le soulager dans les Instructions qu'il faut donner à ces nouveaux Catholiques, pour les rendre dignes des Sacremens. La Ville d'Orange soufrit beaucoup dans le dernier siecle par la violence des Calvinistes, qui chasserent l'Evesque & les Chanoines, ruinerent les Eglises & les Monasteres, & se crurent tout permis dans un temps de licence & de fureur, estant soustenus par l'autorité du Prince qui es-

toit de leur party. Depuis ce remps là on a rétably l'Evef-que & reparé les Egliſes, & la Religion Orthodoxe a eu dans Orange un libre exercice par les ſoins du Roy, qui nomme à l'Evêché comme premier Souverain, en qualité de Comte de Provence, parce que le Prince eſt Proteſtant. Cet Eveſché eſt ſuffragant d'Arles

Mr Macé, Chefcier, & Curé de Sainte Oportune, ayant travaillé pendant quatorze mois à la Conſervation du Sieur Moyſe d'Avila, Juif

Portugais, & Fils d'un Rabin, ce qui devoit l'engager à être plus ferme dans sa croyance par les Instructions qu'il avoit receuës, a si bien sceu le persuader des veritez de la Religion Catholique, qu'il luy a fait faire abjuration du Judaïsme. Il fut baptisé ces jours passez dans cette Eglise. Mr le Duc de Saint Aignan & Me la Marquise de Bethune, Sœur de la Reyne de Pologne, le tinrent sur les Fonds. Mr le Chevalier les vint recevoir à la Porte, leur presenta l'eau

Benite, & leur fit compli-
ment ſur l'action qu'ils al-
loient faire. La foule de ceux
qui voulurent voir la Cere-
monie fut ſi grande, qu'il fa-
lut fermer l'Egliſe, ſans quoy
il euſt eſté impoſſible, de
la faire. Le zele du Parrain,
de la Marraine, & du nou-
veau Converty édifia fort
toute la nombreuſe Aſſem-
blée qui en fut témoin. Les
premieres ceremonies qui
commencerent aprés la Meſ-
ſe que celebra Mr le Chef-
cier, ſe firent à l'entrée de la
grande Porte de l'Egliſe, où le

Sr d'Avila fut nommé. On alla ensuite aux Fonds, & l'on y acheva le Baptesme. On vint de là à l'Autel. Le Parrain, la Marraine, & Me la Duchesse de S. Aignan prirent place dans des Fauteüils. Mr Macé se mit dans un autre sur le Marche-pied de l'Autel, & le nouveau Baptisé à genoux sur les degrez, tenant un Cierge à la main. Le Discours que fit Mr Macé fut tres-beau & tres-touchant. Il le commença par quelques loüanges données au Parrain & à la Marraine,

& fit voir enſuite toutes les raiſons dont il s'eſtoit ſervy pour cette Converſion. Comme elles eſtoient tres-convaincantes, il exhorta fort le Sr d'Avila à les rappeller ſouvent, afin qu'il ne fuſt jamais ébranlé dans une creance dont il avoit eſté entierement convaincu.

La place de Fille d'Honneur de Madame la Dauphine qu'occupoit Mademoiſelle de Rambures, à preſent Madame de Polignac, a eſté donnée à Mademoiſelle de Montmorency. Elle

ſort d'une branche de cette Illuſtre Maiſon habituéc en Flandres. C'eſt une jeune perſonne qui eſt enjoüée, & qui a la taille belle, l'air doux, point contraint, & le teint fort beau. Le Roy luy dit quand elle fut receuë, qu'elle portoit un grand nom, & qu'elle eſtoit obligée de le ſoûtenir par ſa vertu.

Je vous apris il y a quelques mois le Mariage de Mr le Marquis de Thianges avec Mademoiſelle de la Roche-Giffart. Ils avoient pris depuis leur Mariage le *Damas.*

nom de Chalancei, parce que le Comté de Chalancei en Champagne apartient à Mr de Thianges. Cette jeune Comteſſe eſtant tombée malade le Samedy ſixieme de ce mois, mourut le lendemain aprés avoir receu tous ſes Sacremens qu'elle-meſme eut ſoin de demander. Elle eſtoit groſſe de ſept mois. Les tranſports qui luy prirent la firent accoucher avant le terme, & elle en eſt morte auſſi bien que ſon Enfant; c'eſtoit un Garçon. On ne peut trouver une union plus parfaite que

que celle qui estoit entre ces deux nouveaux mariez. Aussi M le Comte de Chalencey a-t-il senty cette perte avec une si vive douleur, qu'il est impossible de l'exprimer, ny de décrire tout ce qu'il a fait pour soulager cette jeune Comtesse pendant les deux jours de sa maladie. C'est à de tels Maris que sont deuës des Femmes d'un aussi grand merite.

Le 9 de ce mois, un Gentilhomme Genois nommé Gianetino Semeria, qui avoir esté déja presenté au

Roy par Mr de S. Olon, Gen-
Pioou
tilhomme ordinaire de la
Maiſon de ſa Majeſté, cy-
devant ſon Envoyé à Genes,
fit preſent à ce Monarque
d'une Perle du poids de cent
grains, dont la figure n'eſt
pas moins ſinguliere que la
beauté. La nature l'ayant for-
mée pour repreſenter dans
toute la regularité le Buſte
d'un homme, depuis le deſ-
ſous des épaules juſques au
jarret, on a pris ſoin d'y rap-
porter les autres parties en
or émaillé, en ſorte que cette
Perle repreſente un Soldat

armé de toutes pieces, ayant ...
à ſes pieds quantité de Tro-
phées auſſi d'or émaillé, & en-
richis de Diamans, ainſi que
le piedeſtal ſur lequel elle eſt
poſée. Elle à en face trois
Diamans taillez en fleurs de
Lys portez par une Renom-
mée, & l'attitude de ce Sol-
dat ſemble vouloir exprimer
que c'eſt qu'à ce Symbole
qu'il prétend ſacrifier toutes
es dépoüilles. M de Seme-
a à auſſi témoigné en le don-
ant que ce n'eſtoit qu'une
xpreſſion exterieure de ſes
ntentions toutes dévoüées

pour sa Majesté. Ces figures, as
ainsi que le piedestal étoient m
posées dans le milieu d'une en
grande Corbeille d'argent à ja
jour & à feüillages, & dont m
le travail & le dessein ont m
attiré l'admiration de tous u
ceux qui l'ont veuë. Aussi co
Gentilhomme à-t-il amen
exprés pour la faire faire un
Ouvrier appellé Cassinelli il
tout à fait habile dans les ou
vrages de cette nature. Qua
tre petits Pistolets de Filigra
ne d'argent garnis d'or, é
toient dans les quatre coin
de cette Corbeille, & dest

nez pour Monſeigneur le Duc de Bourgogne & pour Monſeigneur le Duc d'Anjou. Il y avoit ſur le tout un Cartouche volant, où étoient écrits en Lettres d'or ces trois vers du Guarini.

Picole offerte ſi; ma pero tali
Che ſe con puro affetto il cor le dona,
Anche il Ciel non le ſdegna.

& au deſſous ces mots Latins, *Sic Diis Thura dantur.* Cela étoit mis à deſſein d'inſinuer que le zele de Mr de Semeria eſtoit tout ce qui pouvoit donner quelque prix à ce pré-

ſent , & qu'il ne rendoit au R
Roy cette foible marque de
ſon hommage , que comme
les Anciens offroient l'En-
cens à leurs Dieux. Sa Maje-
ſté a marqué qu'Elle en é-
toit tres-contente & Elle a
joint a l'honneur qu'Elle luy
a fait de l'accepter , toutes
ſortes de témoignages de
reconnoiſſance & de bon
accüeil.

Le 12. de ce mois le Roy
alla coucher à Maintenon,
afin d'eſtre plus pres des
Travaux qu'il fait faire pour
conduire la Riviere d'Eure à

Versailles. Sa Majesté qui les a visitez plusieurs fois pendant le séjour qu'Elle y a fait, les trouva fort avancez, & donna de grandes loüanges à Mr de Louvois, dont de Tellier l'inconcevable activité a fait faire des choses surprenantes pour l'avancement & pour la bonté de cet Ouvrage, que ce Ministre a esté visiter deux fois chaque mois, depuis environ deux ans qu'il est commencé. Sa Majesté admira l'ouvrage de l'Aqueduc auquel on travaille sur les Desseins de Mr Mansard,

Le meſme jour Monſeigneur le Dauphin, qui n'a point eſté de ce Voyage, à cauſe qu'il n'y avoit point de Logemens à Maintenon pour une nombreuſe Cour, fut traité magnifiquement par Son Alteſſe Royale dans ſa Maiſon de S. Cloud. Je vous parle ſi ſouvent de cette Maiſon & des ſuperbes Repas que Monſieur y donne, qu'il vous eſt aiſé de ſupléer à ce que j'aurois encore aujourd'huy à vous en dire.

Le 13. il y eut Canal le

ſoir à Verſailles (c'eſt le terme dont on ſe ſert à la Cour, pour dire qu'on s'y promene ſur le Canal.) Monſeigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine prirent ce plaiſir, accompagnez de toutes les Perſonnes diſtinguées qui n'avoient point ſuivy le Roy dans ſon Voyage. Il y eut divers Baſtimens remplis de Muſiciens, & l'on y ſervit un Repas tres-magnifique.

Le 14. Mademoiſelle d'Orleans donna à diſner dans ſa Maiſon de Choiſy, à Monſeigneur le Dauphin, à Mon-

ſieur, à Madame, à Madame la Princeſſe de Conty, & à pluſieurs autres Perſonnes du premier rang. Choiſy eſt une Maiſon que cette Princeſſe a fait baſtir à deux lieuës de Paris ; & il eſt aſſez ſurprenant qu'un auſſi grand Baſtiment, avec une fort belle Orangerie, ait eſté commencé & finy, ſans qu'on en ait interrompu le travail. Rien n'eſt plus beau que la ſituation de Choiſy. La Riviere de Seine bat contre le parapet qui regne le long du Jardin. Ce qui

en rend la veuë admirable, c'eſt qu'elle n'eſt point bornée. Cette Maiſon conſiſte en pluſieurs Appartemens par le bas, tous peints & dorez. Au deſſus eſt une fort belle Galerie dont on a achevé toute la Sculpture. Il y a deux Pilaſtres avec leurs chapiteaux dans tous les entre-feneſtres, & entre ces Pilaſtres ſont des Trophées d'armes qui tombent du haut, & vont preſque juſqu'à terre. La Corniche qui regne tout autour de la Galerie, eſt d'un fort beau tra-

vail, auſſi bien que la Sculpture du fond des deux bouts, & des deſſus de portes. Toute cette Sculpture eſt du Deſſein & du travail de Mr le Hongre, Sculpteur; c'eſt aſſez vous dire. Comme cet Ouvrage eſt conſiderable, cette Galerie ne vient que d'être achevée, ce qui eſt cauſe qu'elle n'eſt encore ny dorée ny peinte; Aux deux bouts de la même Galerie en tournant ſur la Court, ſont pluſieurs appartemens peints & dorez. Mr Blanchart qui a travaillé aux Appartemens de Verſail-

les, en a peint une partie, & presque tous les ornemens de cette Maison ont esté faits par Mr le Moyne de Paris, qui a toûjours esté employé pour le Roy, & qui est un des plus habiles hommes que nous ayons pour ces sortes de choses. Il ne s'est peut estre encore rien vû de plus beau en Marbre, que les differens chambranles de toutes les Cheminées de ce Palais, dont pas un n'est semblable, soit pour la forme, soit pour les couleurs du Marbre. La Chapelle est mé-

nagée dans l'une des aisles des Appartemens bas, & l'on entre dans des Tribunes par la Galerie. Cette Chapelle est toute de la main de Mr de la Fosse, qui est un des nos plus fameux Peintres, & qui a fait les fonds de S. Eustache qui sont en entrant à main gauche, & paralelles à ceux de Mr Mignard que l'on voit à la droite. Mr de la Fosse s'est appliqué à chercher le coloris de Rubens, en quoy les habiles tiennent qu'il a réüssi. Il y a un Dome basty au bout du Jardin, au

bas duquel la Riviere paſſe. Ce Dôme eſt percé de huit croiſées d'où l'on voit la Scine, tant que la veuë peut porter, ſoit du coſté de Paris, ſoit de celuy de Corbeil. Mr Coepel Fils, premier Peintre de Monſieur, acheve de le peindre. Ce qu'il en a déja fait donne ſujet d'eſperer que ce ſera un tres bel Ouvrage, puiſque ſon Pinceau eſt également fort, & délicat, & qu'il a fait pluſieurs Tableaux de Cabinet extremement eſtimez des Curieux. Mr Gabriel qui a en-

trepris le Pont Royal auquel on travaille, & qui eſt ſitué vis à vis l'un des Pavillons du Palais des Thuilleries, eſt l'Architecte de cette Maiſon, qui pourra eſtre miſe au nombre des plus belles, lorſqu'elle ſera plus remplie d'eaux jalliſſantes. Il n'aura pas le plaiſir de voir ce Pont achevé ; on vient de m'apprendre qu'il eſt mort depuis deux jours. Tous les Illuſtres dont vous venez de lire les noms, font voir le bon gouſt de la Princeſſe qui a fait bâtir cette Maiſon, puis qu'elle

a voulu qu'on y employaſt les plus fameux dans chaque Art, & qu'elle n'a rien épargné pour les faire travailler. Ainſi ſi la critique qui s'attache à tout, y trouve quelques defauts, ce ne ſera pas à ſon peu de ſoin qu'il les faudra imputer. Elle regala toute l'auguſte Aſſemblée dont j'ay commencé à vous parler, avec beaucoup de magnificence. Il y eut quatre Tables ſervies en meſme temps, & grand Concert de Violons pendant le Diſner. Outre ces Tables, le

Maiſtre d'Hoſtel de cette Princeſſe en tint une grande, & il y en eut encore pluſieurs autres pour tous les Gens de la ſuite. L'apreſdinée il y eut Concert dans les Appartemens, & ſur le ſoir dans pluſieurs Boſquets du Jardin pendant qu'on eſtoit à la Promenade.

Tandis que toutes ces Feſtes ſe faiſoient à Verſailles, à S. Cloud & à Choiſy, la Ma joye & la magnificence ne re regnoient pas moins à Chantilly. Je ne vous parleray point de cette Maiſon que

Monſieur le Prince a renduë
une des plus délicieuſes du
Monde, par les ouvrages
qu'il a fait faire, & qui font
connoiſtre ſon intelligence
& ſon bon gouſt en toutes
choſes. Comme ils ne ſont
pas ſi nouveaux que Choiſy,
e ſuis perſuadé que je ne
vous apprendrois rien que
vous ne ſçachiez déja; ainſi
e me contenteray de vous
lire de quelle maniere Ma-
ame la Ducheſſe de Bour-
on a eſté reçeuë dans ce
eau lieu. Elle y alla le jour
ue le Roy partit pour

Maintenon. Cette Princeſſe trouva au milieu de la grande Allée de la Foreſt qui ſert d'avenuë au Chaſteau, dans un lieu qui forme une Etoile de dix ou douze Allées, une Collation magnifique, & pluſieurs Tentes qu'on avoit dreſſées exprés. Le lendemain on luy donna le divertiſſement de la Peſche, & des Luiteurs; le jour ſuivant ce-luy de la Chaſſe dans les Toiles, où elle vit beaucoup de Cerfs & de Sangliers, & enfin il y eut un jour particulier où elle fut divertie

par la Chaſſe du vol de l'Oy-
ſeau. Tous ces differens plai-
firs furent accompagnez de
Colations auſſi galantes que
belles, tantoſt ſur l'eau, &
tantoſt dans les plus agrea-
bles endroits des Foreſts.
Outre tous ces Divertiſſe-
mens elle eut chaque jour le
plaiſir de voir joüer quelque
partie des Eaux de Chantilly,
dont la beauté eſt connuë,
mais l'accüeil que luy firent
les Illuſtres Hoſtes de cette
délicieuſe Maiſon, fut ce qui
la charma davantage. Il n'y
a rien cependant en tout

cela qu'on n'ait dû attendre d'eux, la Galanterie, la Magnificence & la Valeur, eſtant trois choſes qu'ils font éclater au plus haut point. La joye qu'on a euë du parfait rétabliſſement de la Santé du Roy, confirmé par le Voyage qu'il a fait à Maintenon, a eſté cauſe qu'on s'eſt diverty en tant d'endroits pendant ſon abſence.

Je ne dois pas oublier que Mr le Duc de la Vieville, Gouverneur de Monſieur le Duc de Chartres, a donné un Repas à Monſieur, qu'on

peut appeller un Repas de tres-bon gouſt. La delicateſſe des Mets répondoit à la propreté & à l'abondance, & rien ne ſe peut adjoûter à la maniere dont ils eſtoient appreſtez.

Le 15. le Roy revint à Verſailles, apres avoir fait la Reveuë de ſes Troupes à Maintenon. Quelques jours auparavant Mr le Duc d'Atri *Sanglure* avoit preſté le Serment entre les mains de Sa Majeſté, pour la Charge de Lieutenant General en Champagne, au Département de

Rheims. Elle estoit vacante par la Démission volontaire de Mr le Duc de Roquelaure. En vous parlant de Mr le Duc d'Atri dans la seconde Relation du Carrousel de l'année derniere, je vous marquay qu'il estoit Duc Titulaire d'Atri au Royaume de Naples, & Fils de François d'Anglure de Bourlemont, Prince d'Amblie, & Marquis de Si en Champagne, & d'Angelique d'Apremont Vendy.

Je vous tient parole, Madame, & vous vais parler plus

plus amplement que je ne
fis le mois passé du Voyage
de Mr le Chevalier de Chau-
mont à Siam ; mais afin de
prendre la chose dés son ori-
gine, je vous diray que le
Roy de Siam, ayant apris il
y a huit ou dix ans les gran-
des choses que nostre Au-
guste Monarque a faites, &
qu'il continuë de faire enco-
re tous les jours, & ne pou-
vant se lasser de donner des
marques de l'admiration qu'-
elles luy causoient, resolut
enfin d'envoyer une celebre
ambassade en France, pour

congratuler Sa Majesté sur ses Conquestes, & luy demander son amitié. Il fit partir pour cela en 1682. trois Ambassadeurs des plus qualifiez de son Royaume, accompagnez d'une nombreuse suite, & chargez de magnifiques Presens. Ces Ambassadeurs s'embarquerent sur un Vaisseau nommé *le Soleil d'Orient* appartenant à la Compagnie de France. Il y a grande apparence que ce Vaisseau a Jpery, puis qu'on n'en a point entendu parler depuis ce temps là. Le Roy de Siam

plus impatient d'apprendre des nouvelles du Roy, que de ſes Ambaſſadeurs, envoya deux de ſes Sujets aux Miniſtres de France, pour s'inſtruire des Affaires de l'Europe, & ſçavoir en meſme temps ce que ſes Ambaſſadeurs étoient devenus. Il apprit par une autre voye qu'on ne doutoit point de leur naufrage, & auſſi-toſt il en nomma d'autres, & les chargea de nouveaux Preſens. Ils viennent par le Portugal, & la Liſte que je vous envoya y il y a deux mois, eſt une Liſte

de ce qu'ils apportent. Cependant le Roy ayant crû devoir envoyer des Ambassadeurs à Siam, tant par ce que ce Roy luy en avoit envoyé, que pour l'utilité que la Religion Chrestienne en peut recevoir, nomma Mr le Chevalier de Chaumont pour cette Ambassade, dans laquelle il a esté accompagné de Mr l'Abbé de Choisy. Lors qu'ils arriverent à Siam, les Ambassadeurs qui viennent par le Portugal, estoient partis, & cela n'a pas empesché que le Roy de Siam n'en

ait envoyé d'autres avec Mr le Chevalier de Chaumont, ne doutant point que ces derniers eſtant ſur des Vaiſſeaux de Sa Majeſté, n'arrivaſſent ſeurement en France. Avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde ce Voyage, je vais vous faire part d'une Lettre écrite à Suratte, touchant les nouvelles qu'on y a euës *du Soleil d'Orient*, où les premiers Ambaſſadeurs de Siam s'eſtoient embarquez. Un million à quoy eſtoit eſtimée la charge de ce Vaiſſeau, n'eſt-

pas ce qui met le plus en pei-
ne les Intereſſez ; mais com-
me la plus part d'eux y ont
des Parens & des Amis, ils
ſeront bien aiſes d'apprendre
tout ce qui ſe dit de ſon nau-
frage. Si les Nouvelles que
j'en donne jcy en marquent
la perte, au moins elles n'oſ-
tent pas entierement l'eſpe-
rance de revoir ceux qui é-
toient deſſus. Voicy ce que
porte cette Lettre.

EXTRAIT D'UNE LETTRE Ecrite de Surate.

Du 13. Novembre 1685.

JE finis par une nouvelle que nous avons euë icy du Soleil d'Orient. *Quoy qu'elle ſoit mauvaiſe, je ne puis m'empeſcher de vous l'écrire. Un nommé Croizier, Fils d'un Marchand de Morlaix qui eſtoit venu aux Indes ſur le Navire de M. du Haut-menil, nommé* le Coche, *quitta ce Baſtiment pour s'embarquer ſur un Navire Anglois particulier nommé* le Briſtol, *qui*

partit de Surate à la fin du mois de Janvier dernier, pour aller en Europe. Ce jeune homme dit que ce Vaisseau ayant eu du mauvais temps, avoit esté obligé de relascher en l'Isle de Madagascar, dans l'Anse du fort Dauphin, qui est le lieu où nous nous sommes d'abord établis, & où il y a plusieurs Noirs qui parlent François. Comme les Anglois ne sçavoient pas la Langue de ce Pays là, c'estoit luy qui leur servoit d'Interprete. Ils apprirent donc de quelques Noirs, & entre autres d'un nommé Jean, qui avoit autrefois esté Serviteur d'un Mr

de S. Martin, & qui parle fort bien François, qu'il y avoit quelques années que le Navire le Soleil d'Orient, *estoit venu en cette Anse du Fort Dauphin fort mal-traité, & faisant beaucoup d'Eau. Ce dernier leur nomma les principaux Officiers de ce Navire, & leur dit qu'il y avoit dessus des Ambassadeurs du Roy de Siam; que ces Officiers avoient fait la Paix avec les Noirs, & qu'aprés avoir racommodé leur Vaisseau & pris des rafraichissemens, ils estoient partis du Fort Dauphin, mais qu'à quatre ou cinq lieuës de là ils avoient esté*

1/8 MERCURE
surpris d'une tempeste qui avoit fait couler le Vaisseau à fond, sans que personne se fust sauvé. Il me paroist que sur un rapport si bien circonstantié, on peut croire que ce mal-heureux Vaisseau a esté à Madagascar, & qu'il s'est perdu en quelque endroit des costes de cette Isle; car il n'y a pas d'apparence qu'un Navire comme le Soleil d'Orient *ait coulé à fond à quatre ou cinq lieuës en Mer, dans un endroit où il n'y a point de Rochers, puis que quand on se voit dans un peril évident, on fait ordinairement tout ce qu'on peut pour donner à la Coste, ce qui*

n'eſt pas difficile, à moins que le vent ne vienne abſolument de la Terre. Pour moy ſi j'oſois dire mon ſentiment là deſſus, je croy que ce Navire au départ de Maſcareigne ayant voulu doubler le Cap de bonne Eſperance, y aura eſté battu de la tempeſte, & que quelque Demaſtement, ou quelque voye d'Eau l'aura obligé de relacher à la premiere terre qu'il aura trouvée, où il ſe ſera perdu en quelque endroit de la Coſte de Madagaſcar, ce qui aura donné moyen à la pluſpart des gens de l'Equipage de gagner la Terre. Il eſt vray que l'on doit craindre, s'ils

se sont sauvez du costé du Fort Dauphin, que les Habitans qui estoient nos mortels Ennemis, ne les ayent assassinez. Je ne sçay si je me flate par l'interest que je prens en quelques personnes qui estoient sur ce Vaisseau; mais je ne puis m'empescher de croire qu'il y aura des gens de cét Equipage en quelque endroit de la Coste de Madagascar. Il est certain que s'ils ont sauvé leurs Armes, & qu'ils se soient tenus sur leurs gardes, les Noirs n'auront pas eu la hardiesse de les attaquer. D'ailleurs s'ils se sont perdus en certains endroits de ces Costes, où les Peu-

ples estoient Amis des François, tout le monde dit qu'il ne leur sera point arrivé de mal. Il me semble qu'il ne faut ajoûter foy à ce que les Noirs du Fort Dauphin disent, que pour n'estre plus en doute que ce Navire n'ait fait naufrage sur ces Costes, puis qu'estant, comme j'ay déja dit, nos Ennemis mortels, ils peuvent en avoir changé les circonstances selon leurs interests. Cette nouvelle se rapporte assez à ce que j'ay entendu dire à M. du Haut-menil, que lors qu'il vint dans les Indes en l'année 1683. sur le Navire l'Heureuse, il avoit rencontré dans le

Canal de Mosambique un Vaisseau Anglois qui venoit des Mazelages qui est un endroit vers le Nord de Madagascar, où l'on va traiter des Noirs, & que le Capitaine de ce Vaisseau qui estoit François, leur avoit crié qu'on luy avoit dit, qu'un Navire François de soixante pieces de Canon s'estoit perdu à la Coste de cette Isle. Le temps qu'il faisoit ne leur permit pas de s'en informer davantage.

Le Vaisseau Anglois sur lequel estoit embarqué le Sieur Croizier de qui nous avons appris ce que je vous mande du Soleil li

d'Orient, *estoit un Navire par-*
ticulier venu dans les Indes contre
les deffenses du Roy d'Angleterre.
Il fut obligé, aprés estre party du
Fort Dauphin, de venir dans
l'Isle d'Amjuan pour achever de
s'accommoder, & pour y atten-
dre la Mousson favorable à dou-
bler le Cap de Bonne Esperance.
Il y fut rencontré au mois d'A-
vril ou de May dernier, par un
Navire de Sa Majesté Britani-
que qui s'en empara, & qui l'a-
menoit avec luy à Bombaye; mais
il coula à fond à cent lieuës de la
Coste de l'Inde, & on n'en sauva
que l'Equipage, parmy lequel

estoit le Sieur Croizier, qui est presentement en nostre Loge. Deux François qui sont venus depuis peu de Bombaye, m'ont appris qu'ils avoient veu un Noir, à qui un autre Noir de Goa qui estoit sur le mesme Navire particulier, a dit qu'il y avoit entendu dire à quelques Noirs du Fort Dauphin, que le Soleil d'Orient *s'estoit perdu à la Coste de Madagascar vers la Coste des Matatanes, où tous les Peuples estoient Amis des François; que toutes les personnes qui estoient dessus s'estoient sauvées à terre, où ils estoient encore, en attendant*

que quelque Navire passast pour
s'embarquer. Cette derniere nou-
velle n'est à la verité qu'un oüy
lire, d'un autre oüy dire, qui se-
roit pourtant, je croy, suffisant pour
bliger la Compagnie à envoyer
n petit Bastiment qui courust une
artie de la Coste de l'Est de Ma-
agascar, pour voir si l'on pourroit
n avoir quelque nouvelle plus
articuliere. Nous écrivons par
tte occasion à Mrs les Direc-
urs ce que nous avons apris du
Croizier, mais ce n'est pas a-
ec toutes les circonstances que je
arque icy.

Je viens au détail du Voya-
Juillet 1686.

ge de Mr le Chevalier de Chaumont. Sa Majesté l'ayant nommé son Ambassadeur vers le Roy de Siam. Il se rendit à Brest avec Mr l'Abbé de Choisy, sur la fin de Fevrier de l'année derniere, & ils s'embarquerent dans un des Vaisseaux du Roy, appellé *l'Oiseau*. Mr de Vaudricourt qui le commandoit fit mettre à la Voile le 3. de Mars & partit de Brest avec la Fregate *la Maligne*, commandée par Mr de Joyeux. Le vent leur fut toûjours assez favorable, & comme il y avoit dans le

Vaisseau des Missionnaires &
six Jesuites, ce n'estoit tous
les jours qu'Exercices de
pieté, & l'on y vivoit avec
la mesme regularité que
dans un Convent. Ils s'appli-
quoient tour à tour à faire
les Exhortations à tout
l'Equipage. On disoit la
Messe, on chantoit Vespres,
& on passa fort heureuse-
ment la Ligne le 6. d'A-
vril sans souffrir beaucoup
de la chaleur. Ce fut alors
qu'il fut question de faire ce
qu'on appelle la Ceremonie
du Bapteſme. Ceux qui n'ont
jamais passé la Ligne, sont o-

bligez de ſouffrir qu'on leur jette ſur le corps certain nombre de ſeaux d'eau, à moins qu'ils ne donnent quelque argent pour racheter cette peine. Il n'y a perſonne qui puiſſe s'en exempter, de quelque condition que l'on puiſſe eſtre, & on fait jurer tout le monde ſur le Livre des Evangiles, pour ſçavoir ſi on a fait ce paſſage. Mr le Chevalier de Chaumont ne voulut point endurer que l'on juraſt ſur les Evangiles. Il fit faire ce Serment ſur une Mapemonde,

& mit de l'argent dans un baſſin, ce que firent aprés luy toutes les perſonnes conſiderables du Vaiſſeau, pour s'épargner la Ceremonie. La ſomme monta à ſoixante eſcus qui furent diſtribuez aux Matelots. Le reſte de la traverſée fut tres heureux juſques au Cap de bonne Eſperance. On y arriva le 31. de May, & l'on y receut les Saluts ordinaires de quatre Vaiſſeaux Hollandois qu'on y trouva. Ils portoient à Batavia le Commiſſaire General de la Compagnie des In-

des, avec Mr de S. Martin François, Major General. M. le Chevalier de Chaumont s'arresta sept jours à ce Cap afin d'y faire de l'eau, & de prendre des rafraichissemens. Le Gouverneur qui est Hollandois, luy en envoya de toutes sortes, aprés l'avoir fait complimenter par le Neveu & par le Secretaire du Commissaire. Tous ceux du Vaisseau mirent pied à terre les uns aprés les autres. Il s'en trouva quelques-uns qui estoient malades du Scorbut, & ils furent gueris

en quatre jours. La Forteresse que les Hollandois ont fait bastir en ce lieu là, est toute revestuë de pierres, & a quatre bastions. Elle n'a point de fossez, mais elle est tres-bien garnie de Canon. Le Havre est fort seur, & peut contenir un grand nombre de Vaisseaux. Il y a déja quantité de Maisons qui forment une espece de Ville. Ce qu'il y a de plus remarquable est un Jardin fort grand & fort spacieux avec des allées à perte de veuë. On y a planté tout ce qu'il

y a de bons fruits en Europe & dans les Indes. Les uns ſont d'un coſté, les autres de l'autre, & tous y viennent fort bien. Celuy qui a ſoin de ce beau Jardin, eſt un François qui eſt grand Seigneur en ce Pays-là. Il reconnut Mr le Chevalier de Chaumont, qu'il avoit veu chez Monſieur, où il avoit eſté Jardinier.

La terre que les Hollandois occupent, a eſté achetée d'un petit Roy du Pays, pour des bagatelles de l'Europe. Plus on avance en s'éloi-

gnant

gnant de la Mer, plus elle est bonne & fertile, & sur tout la Chasse y est merveilleuse; mais on y doit craindre les Bestes farouches, comme Lyons, Tygres, Elephans, & autres. Ces bestes s'écartent à mesure que le Pays se découvre, & qu'on y fair de nouvelles habitations. Les Hollandois ont déja commencé d'en faire en plusieurs endroits. Pendant le séjour de Mr l'Ambassadeur au Cap, deux d'entre eux estant allez à la Chasse furent rencontrez & at-

taquez par un Tigre. Il se jetta sur l'un de ces Hollandois, l'autre le tira & le blessa. Le Tigre tout en fureur vint à celuy qui l'avoit blessé, & il l'auroit devoré sans doute, si son Camarade qu'il avoit jetté par terre, ne se fust promptement relevé pour tirer aussi son coup. Il le tira si heureusement qu'il cassa la teste au Tigre. On l'apporta pour le faire voir. Il estoit d'une grandeur effroyable. On mit le Blessé à un Hospital, qui est là tres-bien fondé, & où l'on est

traité avec tous les soins ima-
ginables. Tous les Vaisseaux
Hollandois qui viennent
d'Europe, & ceux qui s'y en
retournent, laissent leurs
Malades en ce lieu là, & ils
y recouvrent incontinent
leur santé, l'air & les eaux
estant admirables.

Les Habitans y sont doux,
assez bien faisans, & il n'est
pas difficile de s'accommo-
der de leurs manieres, mais
ls sont laids, mal-faits, de
petite taille, & ont plus de
rapport à la façon de vivre
des bestes qu'à celle des hom-

mes. Leur visage est tout ridé, ils ont les cheveux remplis de graisse ; & comme ils se frottent le corps d'huile de Baleine, & qu'ils ne mangent que de la chair cruë, ils sont si puans qu'on les sent de loin. Ils ne mangent leur Betail que lorsqu'il est mort de maladie, & ce leur est un fort grand ragoust qu'une Baleine morte, jettée par la Mer sur le rivage, ou les tripes chaudes d'une Bête. Ils les secoüent fort legerement, & les mangent avec les ordures, aprés en

avoir osté les excremens, dont quelques-uns se servent pour se froter le visage. On leur a donné le nom de *Cafres*, & les hommes & les femmes n'ont qu'une peau coupée en triangle pour se couvrir ce que la nature apprend à cacher. Ils se l'attachent avec une ceinture de cuir au milieu du corps. Quelques-uns se couvrent les hanches d'une peau de Bœuf ou de Lyon. D'autres portent une peau qui leur descend depuis les épaules jusque sur les hanches, & plusieurs se dé-

coupent le visage, les bras & les cuisses, & achevent de se défigurer par les caracteres étranges qu'ils y font. Les Femmes portent aux bras & aux jambes des Cercles de fer ou de cuivre, que les Etrangers troquent avec elles toûjours à leur avantage. Ils demeurent en de petites hûtes où ils vivent avec leur bétail sous un mesme couvert. Ils n'ont ny lit, ny sieges, ny meubles, & s'asseient sur leurs talons pous se reposer. Ils ne vont vers la Mer que lors qu'ils sçavent qu'il

eſt arrivé quelque Navire, & qu'ils peuvent troquer leur betail. Ils ont auſſi des peaux de Lyon, de Bœuf, de Leopard, & de Tigre, qu'ils donnent pour des Miroirs, des Coûteaux, des Cloux, des Marteaux, des Haches, & autres vieilles ferrailles. Il eſt malaiſé de découvrir l'eſtat du Païs au dedans, & les richeſſes qu'on y peut trouver, à cauſe que les Gouverneurs Hollandois ont fait faire ſerment à tous ceux qu'ils ont menez avant dans les Terres, de n'en reveler

aucune choſe. On a ſçeu d'un Homme qui a demeuré long-temps dans la Fortereſſe que depuis quelques années le Gouverneur avoit eſté avec bonne eſcorte à plus de deux cens cinquante lieuës pour faire la découverte du Pays; qu'il avoit trouvé par tout des Peuples traitables, & aſſez bienfaits, les Terres fort bonnes & capables de toute ſorte de culture, & qu'il y avoit des Mines d'or, de fer, & d'une eſpece de cuivre où il entroit une ſeptiéme partie d'or. On les

trouva chantans & dançans & ils avoient des manieres de Fluſtes qui eſtoient ſans trous. Elles eſtoient creuſes, & une eſpece de couliſſe qu'ils hauſſoient ou baiſſoient avec leurs doigts, faiſoit la diference des tons. Ce Gouverneur avoit eſté conduit par un Cafre, & ce Cafre ayant aperçeu deux hommes de grande taille qui venoient à eux, s'écria fors alarmé, qu'ils eſtoient perdus, & qu'il voyoit les deux plus grands Magiciens du Pays. Le Gouverneur

répondit qu'il estoit encore plus grand Magicien qu'eux, & qu'il ne s'étonnast point. Les pretendus Magiciens s'étant avancez, il fit aporter un verre remply d'eau de vie. On y mit le feu, & il l'ava-la. Ces Malheureux furent si épouvantez d'un pareil prodige, qu'ils prirent le Gouverneur pour un Dieu, & se mirent à genoux pour luy demander la vie. Les Hollandois ont fait un nouvel établissement au Cap. Il est au bord de la Mer; mais ils le tiennent secret, ne vou-

lant pas que les autres Na-
tions qui viennent s'y rafraif-
chir, en ayent connoiſſance.
Ce Cap eſt l'extremité de la
terre ferme d'Afrique, qui
avance dans la Mer vers le
Sud, à trente-ſix degrez au
delà de la Ligne. Cette extre-
mité de terre fut nommée
Cabo de Boa Speranza, par
Jean II. Roy de Portugal,
ſous lequel Barthelemy Dias
la découvrit en 1493 Ce Prin-
ce la fit appeller ainſi à cau-
ſe qu'il eſperoit découvrir
en ſuite les richeſſes des In-
des Orientales, & les autres

Nations luy ont confirmé è
ce nom, parce qu'aprés que
l'on a doublé le Cap, qui eſt
preſque en diſtance égale de
deux mille cinq cens lieuës,
entre l'Europe & la Coſte la
plus Orientale des Indes, on
a toute ſorte d'eſperance de
pouvoir achever ce grand
Voyage.

Les Malades eſtant gueris
on fit du bois & de l'eau, on
acheta toutes les proviſions
que l'on jugea neceſſaires
pour aller à Batavia, & l'on
remit à la Voile le 7. de Juin,
aprés les Saluts donnez &

rendus de part & d'autre comme on avoit fait en arrivant. Cette seconde traversée ne fut pas si douce que la premiere. Les vents furent violens, & la tempeste separa la Fregate *la Maligne* du Vaisseau de Mr l'Ambassadeur, sans qu'elle pust le rejoindre qu'auprés de Batavia. Le 5. de Juillet on découvrit l'Isle de Java, & le 16. on moüilla prés de Bantam. La longueur de l'Isle de Java est de cent cinquante lieuës, mais on n'a pas encore bien sceu quelle est sa largeur,

C'eſt ce qui a fait croire à quelques uns que ce n'eſtoit pas une Iſle ; mais qu'elle faiſoit partie du Continent que l'on connoiſt ſous le nom de terre Auſtrale auprés du Détroit de Magellanes. Les Habitans pretendent que leurs Predeceſſeurs eſtoient Chinois, & que ne pouvant ſouffrir la trop ſevere domination du Roy de la Chine, ils paſſerent dans l'Iſle de Java. On trouve en effet que les Javans ont le front & les machoires larges, & les yeux petits comme les Chinois. Il n'y

a presque point de Ville dans Java qui n'ait son Roy, & tous ces Rois obeissoient autrefois à un Empereur ; mais depuis environ quatre-vingt ans, ils ont aboly cette Souveraineté, & chacun d'eux est indépendant. Celuy de Bantam est le plus puissant de tous. La Ville qui porte ce nom, est au pied d'une Montagne de laquelle sortent trois Rivieres, dont l'une traverse Bantam, & les deux autres lavent ses murailles, mais elles ont si peu d'eau qu'aucune des trois n'est na-

vigable. Les Hollandois ſont maiſtres de cette Place depuis peu d'années. Le Roy de Bantam ayant cedé le Royaume à ſon Fils, ce Fils maltraita d'abord tous ceux qui avoient eſté conſiderez de ſon Pere. Le vieux Roy l'ayant appris luy en fit faire des reprimandes, & le Fils pour s'en vanger, fit maſſacrer tous ces malheureux. Ce different alluma la guerre entre le Pere & le Fils, & ce dernier fut chaſſé. Dans cette diſgrace, il demanda du ſecours aux Hollandois qui

le rétablirent, & mirent le vieux Roy dans une Prison où ils le tiennent encore. Tout se fait au nom du jeune Roy, qui ayant une grosse Garde Hollandoise toûjours avec luy pour l'observer, n'a de pouvoir qu'autant que les Hollandois luy en laissent.

Le Vaisseau de Mr l'Ambassadeur n'entra point dans le Havre de Bantam, mais on ne laissa pas de prendre tous les rafraichissemens dont on eut besoin, & ils furent apportez à bord par ceux du Pays.

Juillet 1686.

Le 18. on arriva devant Batavia, où l'on demeura ſept jours pour ſoulager les Malades que l'on mit à terre. Cette Ville eſt ſituée à douze lieuës de Bantam, vers le Levant dans une Baye, qui eſtant converte de quelques petites Iſles du coſté de la Mer, fait une des plus belles rades de toutes les Indes. Ce n'eſtoit d'abord qu'une Loge que les Hollandois avoient à Jacatra, & que le Roy de ce nom leur avoit permis de baſtir à cauſe des avantages qu'il tiroit du de-

bit des Epiceries qu'ils y venoient acheter. Le Roy de Bantam leur avoit aussi permis de bastir une Maison ou Loge dans son Royaume, pour y laisser les Facteurs qui devoient veiller à la conservation des Marchandises dont ils trafiquoient. La mesme permission avoit esté donnée aux Anglois, malgré la repugnance qu'avoient les Javans de souffrir aucun établissement aux Estrangers dans leur Isle, par la crainte où ils estoient qu'ils ne les traitassent avec la mesme ri-

gueur que les Portugais a- -
voient exercée contre les
Rois Indiens qui les avoient
receus chez eux. Les Traitez
que les Hollandois avoient
faits avec ceux de Jacatra &
de Bantam, regloient les
Droits d'Entrée & de Sortie;
mais comme ils haussoient
ces Droits à mesure qu'ils
voyoient que le Commerce
devenoit necessaire aux E-
trangers, la mauvaise foy
qu'ils eurent, obligea les
Hollandois à fortifier peu à
peu leur Loge de Jacatra,
pour se mettre à couvert de

la violence que leur pourroient faire les Barbares quand ils voudroient se mettre à couvert de ces injustices. Les Indiens ne s'en apperçeurent que lors que la Loge fut en estat de defense, & ne pouvant plus se décharger des Hollandois par la force, ils se servirent de l'occasion de la mauvaise ntelligence où ils les virent vec les Anglois, & qui éclaa principalement au Combat Naval qui se donna entre ux le 2. Janvier 1619. entre acatra & Bantam. La Flote

Angloiſe qui eſtoit d'onze Ramberges, maltraita la Hollandoiſe, qui n'eſtoit compoſée que de ſept Navires. LesHollandois s'étant retirez, le Roy de Jacatra aſſiegea leur Fort, auquel ils avoient donné le nom de Batavia. Il ſe ſervit des Troupes Angloiſes, qui aprés un Siege de ſix mois, furét contraintes de l'abandonner, les Hollandois ayant renforcé leur Flote, des Navires qu'ils avoient dans les Moluques. Le Roy de Jacatra rejetta inutilemét ſur les Anglois la cauſe de ces

desordres. Le General Hollandois se paya point de ces excuses ; Il fit débarquer ses gens au nombre d'onze cens hommes, attaqua la Ville de Jacatra, la prit de force, & y fit mettre le feu. Aprés ce succez, les Hollandois acheverent les Fortifications de leur Loge, & en firent une Place reguliere, à quatre Bâstions revestus de pierre, bien fossoyée & palissadée avec ses demy-lunes, redoutes, & autres Ouvrages. Le Roy de Matran, qui estoit comme l'Empereur de toute l'Isle,

assiegea le Fort en 1628. & s'é-
tant logé sous le Canon, fit
donner plusieurs assauts à la
Place, mais il fut enfin con-
traint de lever le Siege, aussi-
bien que l'année suivante,
& depuis ce temps là les Hol-
landois y ont étably leur
commerce avec les Chinois,
Japonois, Siamois, & autres
Peuples Voisins, se faisant
payer dix pour cent pour les
droits de la Traite-Foraine,
de toutes les Marchandises
qui s'y débitent. Ils sont
maistres de toute la Canelle
& du Clou de Girofle qui est
dans

dans le monde, & envoyent tous les deux ans un Vaisseau au Japon; mais ils n'ont presque point de liberté en ce lieu là. Si-tost que leurs Vaisseaux y sont arrivez, on prend leurs Voiles, leurs Agrés, & tous les Masts qu'on met dans un Magasin, & quelque temps qu'il puisse faire, on les oblige à partir au jour qui leur est marqué. Le Directeur du Comptoir n'y peut estre que trois ans. Ainsi il y en a toûjours trois, l'un qui va, l'autre qui revient, & le dernier qui demeure.

On ne souffre point qu'ils s
aillent dans le Pays, mais ils s
en rapportent tant de riches. .
ses, qu'ils se soûmettent sans s
peine à ce qu'on exige d'eux. .x
Le General Hollandois qui i
est à Batavia, n'est pas moins s
puissant qu'un Roy. Quoy y
qu'on ne l'élise General que e
pour trois ans, l'élection se e
confirme, & il est toûjours s
continué. Il a une Garde à á
pied & à cheval. Ses apoin- -
temens sont de quatre mille e
francs par mois, & il prend b
tout ce qu'il veut dans les s
Magasins sans rendre comp- -

ce de rien. Il y a ſix Conſeil-
lers ordinaires qui font tou-
tes choſes, & quand il en
meurt quelqu'un, c'eſt luy
qui luy nomme un Succeſ-
ſeur ſous le bon plaiſir de la
Compagnie. Son choix en eſt
toûjours approuvé. Il y a auſ-
ſi des Conſeillers extraordi-
naires, mais quand on prend
leurs avis, on ne compte
point leurs voix, ſi ce n'eſt
qu'il manque un des ſix Con-
ſeillers ordinaires. Ils ſont
tous logez dans la Forteresſe.
La Compagnie a dans ce
Pays-là plus de deux cens

Vaisseaux qui font tout le trafic de l'Orient. On dit que les Hollandois y peuvent faire une armée de plus de cinquante Vaisseaux de Guerre. Ils ont six Gouvernemens Generaux, desquels dépendent tous les Gouvernemens particuliers de leurs Places, & par consequent tous les Comptoirs & Loges qu'ils ont là en tres-grand nombre, & dans tous les lieux où ils croyent pouvoir trafiquer. Mr l'Ambassadeur receut toutes les honnestetez possibles de ce General des Hol-

landois, qui l'envoya visiter à bord, & luy fit porter toutes sortes de rafraichissemens. Quoy qu'il se fust excusé de sortir de son Vaisseau, comme il l'en avoit fait prier, il ne laissa pas de descendre à terre *Incognito*, & d'aller voir les beautez de Batavia. Aprés avoir donné quelques jours aux Malades que l'air de la terre guerit en fort peu de temps, il resolut de poursuivre son Voyage; mais comme aucun des Pilotes n'avoit esté à Siam, il en prit un du Pays pour passer

le Détroit de Banca qui eſt dangereux. Ce fut là que la Fregate *la Maligne* le rejoignit, ce qui fut à tous un fort grand ſujet de joye. Peu de jours aprés, Mr d'Arbouville Gentilhomme de Normandie, mourut dans cette Fregate, & il fut jetté à la Mer avec les ceremonies ordinaires dans ces triſtes occaſions. Les deux Mandarins que l'on remenoit de France à Siam, n'avoient ſorty que deux fois du trou où ils s'étoient mis dans le Vaiſſeau, pendant tout ce long Voya-

ge, mais lors que l'on commença à voir des hommes noirs vers ce Détroit de Banca, ils monterent sur le tillac, & donnerent de grandes marques de joye.

Le 3. de Septembre on passa la Ligne, & enfin le 24. du mesme mois on moüilla à la Barre de la Riviere de Siam, qui est une des plus grandes de toutes les Indes. On l'appelle *Menam*, c'est à dire, *Mere des Eaux*. Elle n'est pas bien large, mais elle est si longue, qu'on dit qu'on n'a pû encore monter

juſqu'à ſa ſource. Son cours eſt du Nord au Sud. Elle paſſe par les Royaumes de Pegu & d'Auva, & en ſuite par celuy de Siam. Elle a cela de commun avec le Nil, qu'elle ſe déborde tous les ans, & couvre la terre pendant quatre mois. En s'en retirant, elle y laiſſe un limon qui luy donne la graiſſe & l'humidité dont elle a beſoin pour la production du Ris. Elle ſe dégorge dans le Golfe de Siam par trois grandes embouchures, dont la plus commode pour les Na-

vires & pour les Barques eſt la plus orientale, mais ce qui la rend preſque inutile, c'eſt uu Banc de ſable d'une lieuë d'étenduë, qui eſt vis-à-vis de la Riviere, & qui n'a que cinq ou ſix pieds d'eau avec la baſſe Marée. La haute y en amene juſqu'à quinze ou ſeize; mais ce n'eſt pas aſſez pour les grands Navires qui demeurent ordinairement à la rade à deux lieuës de ce Banc. Ils y ſont en ſeureté, & ont en tout temps ſix braſſes d'eau. Ainſi le Vaiſſeau de Mr l'Ambaſſadeur

demeura à cette rade, & la Fregate qui prenoit moins d'eau, passa sur le Banc avec la Marée. Quand on l'a passé on peut entrer dans la Riviere jusques à Bancok, qui est une Ville éloignée de la Mer de six lieuës. Celle de Siam en est à vingt-quatre. Si-tost qu'on eut moüillé à cette embouchure, Mr le Chevalier de Chaumont envoya Mr Vachet, Missionnaire Apostolique, qui estoit venu en France avec les Mandarins de Siam, donner avis de son arrivée à Mr l'Evê-

que de Metellopolis. Cette
nouvelle causa une extrême
joye au Roy de Siam. Il or-
donna aussi-tost qu'on pre-
parast toutes choses pour fai-
re une magnifique reception
à Mr l'Ambassadeur, & nom-
ma deux Mandarins du pre-
mier Ordre pour luy venir
faire compliment à bord.
C'est ce qu'apprit Mr le Che-
valier de Chaumont par Mr
l'Evesque de Metellopolis,
qui vint à bord le 29. avec
Mr l'Abbé de Lyonne. Cét
Abbé estoit passé à Siam en
1681. avec Mr l'Evesque d'He-

liopolis, dont il y a quelques mois que je vous appris la mort. Son zele eſt connu, & l'on peut juger par là du fruit qu'il a fait en travaillant à la Converſion des Infidelles. Le lendemain les deux Mandarins vinrent ſaluer Mr l'Ambaſſadeur. Il les receut dans ſa Chambre, aſſis dans un Fauteüil, & ils s'aſſirent à la mode du Pays ſur des Carreaux qui étoiét ſur le Tapis de pied. Ils luy marquerent la joye que le Roy leur Maître avoit de ſon arrivée, & dirent qu'on luy avoit donné

une agreable Nouvelle, en luy apprenant que le Roy de France avoit vaincu tous ſes Ennemis, & donné enſuite la Paix à l'Europe. Cette Audience finie, on apporta du Thé & des Confitures, & l'on tira neuf coups de Canon à leur ſortie du Vaiſſeau.

Le 1. d'Octobre, Mr Conſtance Favory du Roy, envoya ſon Secretaire avec des rafraichiſſemens en ſi grand nombre, qu'il y en eut pour nourrir tout l'Equipage pendant quatre jours. Mr Conſtance eſt un homme d'un

fort grand merite, qui s'eſt élevé par ſa vertu au poſte où il eſt. Il eſt Grec, de l'Iſle de Cefalonie, & fut pris petit Garçon par un Vaiſſeau, où il fut fait Mouſſe. C'eſt le nom qu'on donne à de jeunes Matelots qui ſervent les gens de l'Equipage. On le mena en Angleterre, & il continua le ſervice dans les Vaiſſeaux. Il paſſa aux Indes, & de degré en degré, il devint enfin Capitaine de Vaiſſeau. Il alloit à la Chine, & au Japon, où il trafiquoit pour le compte des Mar-

chands. La tempeſte luy ayant fait faire naufrage à la Coſte de Siam, il fut contraint de ſe mettre au ſervice du Barcalon, qui eſt un des ſix grands Officiers de ce Royaume. Son employ conſiſte dans l'adminiſtration des Finances. Le Roy de Siam avoit alors un grand déméſlé avec ſes voiſins, touchant un compte par lequel on pretendoit qu'il demeuroit redevable de fort groſſes ſommes. Les Siamois n'entendent pas bien l'Arithmetique. Mr Conſtance de-

manda à examiner tous les Papiers que le Barcalon avoit entre ſes mains, & il rendit le compte ſi net, qu'il fit connoiſtre non ſeulement que le Roy de Siam ne devoit rien, mais que l'autre Roy luy devoit des ſommes tres-conſiderables. Vous pouvez juger dans quelle faveur il ſe mit par là. Le Barcalon eſtant mort peu de temps aprés, le Roy le prit à ſon ſervice, & il eſt preſentement tout puiſſant dans cét Eſtat. Il n'a voulu accepter aucune des ſix grandes

Charges, mais il eſt fort au deſſus de tous ceux qui les exercent, & il ſeroit dangereux de ne luy pas obeïr. Il parle au Roy quand il veut, c'eſt un privilege qui luy eſt particulier. La principale de ces grandes Charges rend celuy qui la poſſede comme Viceroy de tout le Royaume. Elle eſt preſentement exercée par un Vieillard pour qui le Roy meſme a grand reſpect. Il eſt ſon Oncle & a eſté ſon Tuteur. Ce Vieillard eſt ſourd, & on luy parle par le moyen d'un jeune

homme que l'on fait entrer, & qui en criant fort haut, luy fait entendre ce qu'il faut qu'il ſçache. C'eſt un homme de tres-bon ſens, & on s'eſt toûjours bien trouvé de ſes avis.

Le 8. Mr l'Eveſque de Metellopolis revint à bord avec deux Mandarins plus qualifiez que les premiers, qui furent receus & ſaluez de la meſme ſorte. Ils venoient s'informer au nom du Roy de la ſanté de Mr l'Ambaſſadeur, & l'inviter de deſcendre à terre. Aprés qu'ils fu-

rent ſortis du Vaiſſeau, cet Ambaſſadeur ſe mit dans ſon Canot, & ſur le ſoir il entra dans la Riviere avec les perſonnes de ſa ſuite, qui avoient trouvé des Bateaux du Roy pour les amener. A l'entrée de cette Riviere eſtoient cinq Balons fort magnifiques que le Roy avoit envoyez pour le conduire à Siam. Ce ſont des Baſtimens faits d'un ſeul arbre. Il y en a qui ont cent pieds de longueur, & qui n'en ont que huit ou neuf par le milieu, qui eſt l'endroit le plus large, & dans

lequel il y a une eſpece de Trône couvert. M^r l'Ambaſſadeur coucha ce ſoir la à bord de *la Maligne*, qui étoit entrée dans la Riviere quelques jours auparavant.

Le 9. deux nouveaux Mandarins vinrent recevoir ſes ordres. Ils eſtoient habillez comme les autres, avec une maniere d'écharpe fort large depuis la ceinture juſqu'aux genoux, ſans eſtre pliſſée. Elle eſtoit de toile peinte, & tomboit comme une culote. Il y avoit au bas une bordure fort bien travaillée,

& des deux bouts de l'échar-
pe, l'un passoit entre leurs
jambes, l'autre par derriere.
Depuis la ceinture jusqu'en
haut, ils avoient une manie-
re de chemise de Mousseline
assez ample, tombant par
dessus l'écharpe, & toute ou-
verte par le devant. Les
manches venoient un peu
au dessous du coude, & é-
toient passablement larges.
Ils avoient la teste nuë, &
n'estoient sans bas & sans sou-
liers. La plus part de leurs
Valets n'avoient que l'é-
charpe & point de chemise.

Onze Bateaux arriverent de Siam chargez de toutes sortes de vivres. Mr Constance les envoyoit de la part du Roy, qui luy avoit ordonné de faire fournir aux Equipages toutes les choses dont ils auroiét besoin pour leur subsistance, pendant leur séjour.

Mr l'Ambassadeur s'étant mis dans un Balon partit à sept heures du matin, & apres avoir fait cinq lieuës, il arriva dans une Maison bastie de Bambous, qui est un Bois fort leger, & couverte de Nates assez propres.

Il y avoit plusieurs Chambres toutes tapissées de toiles peintes. Les Meubles en estoient fort riches, & tous les Planchers estoient couverts de tres-beaux Tapis. La Chambre de Mr l'Ambassadeur estoit meublée plus magnifiquement que les autres. Il y avoit un Dais de toile d'or, un Fauteüil doré, & un tres-beau Lit. Deux Mandarins, & les Gouverneurs de Bancok & de Pipely le receurent en cette Maison, qui avoit esté bâtie expres, ainsi que toutes les

autres où il logea jusqu'à son arrivée à Siam. Il faut aussi remarquer que les Meubles de toutes ces Maisons estoient neufs, & n'avoient jamais servy. Il y eut un grand Repas, aussi abondant en viandes qu'en fruits. Apres que l'on eut disné, Mr l'Ambassadeur se remit dans son Balon, & arriva le soir à Bancok, qui est la premiere Place du Royaume de Siam sur la Riviere. Un Navire Anglois qui se trouva à la rade, le salüa de 21. coups de Canon, & les deux Forteres-

ses

ſes qui ſont des deux coſtez de cette Riviere, tirerent l'une 31. coups de Canon & l'autre 29. Il logea dans l'une de ces Fortereſſes, en une Maiſon fort bien baſtie, & que l'on avoit richement meublée. Il y fut traité avec la meſme magnificence.

Il partit le 10. à huit heures du matin, & receut des Fortereſſes le meſme ſalut qu'à ſon arrivée. Il fut complimenté avant ſon départ, par deux nouveaux Mandarins qui l'accompagnerent avec tous les autres, auſſi-bien que

le Gouverneur de Bancok..
Il trouva de cinq lieuës en
cinq lieuës de nouvelles
Maiſons toûjours tres-com-
modes, & fort richement
meublées, & arriva le 12. à
deux lieuës de la Ville de
Siam. Il avoit plus de cin-
quante Balons à ſa ſuite, de
cinquante juſqu'à cent pieds
de longueur, & depuis trente
juſqu'à ſix-vingt Rameurs.
Ils ſont aſſis deux ſur chaque
banc, l'un d'un coſté, & l'au-
tre de l'autre, le viſage vers
le lieu où ils veulent arriver.
Leurs rames ſont longues de

quatre pieds, la pluſpart dorées,& ils fatiguét beaucoup en ramant de cette ſorte. Il faut cependant fort peu de choſe pour les contenter.On leur donne du ris qu'ils font cuire avecde l'eau, & quand on y ajoûte un peu de poiſſon,on leur fait grand' chere. Dans tout ce paſſageon rendit à Mr l'Ambaſſadeur les meſmes honneurs que l'on rend au Roy. Il ne demeura perſonne dans les Maiſons, & comme toute la Campagne eſtoit alors inondée,tout le monde eſtoit proſter-

né dans des Balons, ou sur des monceaux de terre élevez à fleur d'eau, & chacun avoit les mains jointes proche le front. Devant toutes les Maisons & Villages, il y avoit une espece de parapet, élevé de sept ou huit pieds hors de l'eau avec des nates. C'est ce qu'ils observent lors que le Roy passe. Ils se jettent le ventre contre terre, & par respect ils n'osent jetter les yeux sur luy. J'ay oublié de vous dire que toutes les Maisons où Mr l'Ambassadeur logea, estoient peintes

de rouge, ce qui eſt particu
lier aux Maiſons du Roy.
On y faiſoit garde pendant
la nuit, & il y avoit des feux
tout autour.

Le 13. Mr l'Ambaſſadeur fit prier le Roy de luy vouloir envoyer quelque perſonne de confiance avec qui il puſt s'expliquer, parce que les manieres de recevoir les Ambaſſadeurs des Roys d'Orient, eſtoient differentes des Ceremonies que l'on devoit obſerver en recevant un Ambaſſadeur du Roy de France. Mr Conſtance vint

à bord le lendemain, & ils convinrent enſemble de toutes choſes.

Le 15. tout le Seminaire de Siam vint ſaluer M^r le Cheualier de Chaumont. Il y avoit pluſieurs Preſtres venerables par leur grande barbe, & quantité de jeunes Chinois, Japonois, Cochinchinois, Siamois & autres, tous en long habit, & avec une modeſtie tres-édifiante. Les uns ſont dans les Ordres Sacrez, & les autres aſpirent a y entrer.

Le 16. les Deputez de tou-

tes les Nations établies à Siam au nombre de quarante deux, le vinrent complimenter. Ils estoient tous habillez à leur maniere, ce qui faisoit un effet tres. agreable. Les uns avoient des Turbans, les autres des Bonnets à l'Armenienne, ceux-cy des Calotes, & quelques-uns des Babouches comme les Turcs. Il y en avoit qui estoient teste nuë ainsi que les Siamois, parmy lesquels ceux qui sont d'une qualité distinguée, ont un Bonnet comme celuy d'un Dragon. Il est

fait de Mouſſeline blanche, & ſe tient tout droit. Ils l'arreſtent avec un ruban qu'ils paſſent ſous leur menton.

Le 17. Mr Conſtance vint voir les Preſens que Sa Majeſté envoyoit au Roy ſon Maiſtre, & il amena quatre Ballons magnifiques pour les porter à Siam.

Le 18. Feſte de S. Luc, M l'Ambaſſadeur ſe diſpoſa à ſon entrée dés le matin, & il commença par offrir à Dieu ſon Ambaſſade, puiſqu'elle n'avoit eſté reſoluë que pour ſa gloire. Il fit ſes

Devotions avec ſa pieté or-
dinaire, & enſuite il alla
trouver deux Oyas & qua-
rante Mandarins qui l'atten-
doient dans la Salle. Les
Oyas ſont comme les Ducs
en France. Il prit la Lettre
du Roy, & la mit dans une
Boëte d'or, cette Boëte dans
une Coupe d'or, la Coupe
ſous une ſous-Coupe d'or, &
expoſa ainſi ſur la table, où
eſtoit un riche Dais. Les Oyas
& les Mandarins ſe proſ-
ternerent les mains jointes
ſur le front, le viſage contre
terre, & ſalüerent trois fois

la Lettre en cette posture.
C'est un honneur qui n'avoit jamais esté rendu dans ces sortes de Ceremonies. Cela estant fait, Mr l'Ambassadeur prit la Lettre avec le Vase, le porta sept ou huit pas, & l'ayant donné à Mr l'Abbé de Choisy qui marchoit un peu derriere à sa gauche, il alla jusqu'à la Riviere, où il trouva un Balon tres-doré, dans lequel estoient deux grands Mandarins. Alors il reprit la Lettre du Roy, des mains de Mr l'Abbé de Choisy, la porta jus-

ue dans ce Balon & l'ayant
onnée à l'un des deux Man-
arins, ce Mandarin la mit
us un Dais fort élevé en
ointe & tout brillant d'or.
e Balon où cette Lettre
t mise, suivit ceux qui
rtoient les Presens du Roy.
eux autres estoient de cha-
e costé, & il y avoit
ux Mandarins dans cha-
n pour garder la Lettre.
uit autres Balons de l'Estat
Siam, tous fort magnifi-
es, suivoient ceux-cy, &
cedoient un tres-super-
Balon où Mr l'Ambas-

ſadeur eſtoit ſeul. Mr l'Abbé de Choiſy eſtoit auſſi ſeul dans un autre, & il y en avoit de vuides qui ſervoient d'eſcorte à droit & à gauche. En ſuite parurent quatre autres Balons, où eſtoient les Gentilshommes & les Officiers de Mr l'Ambaſſadeur. Dans d'autres eſtoient les Gens de ſa ſuite, tous fort propres, & accompagnez de Trompettes & de dix-huit hommes de livrée. Elle eſtoit fort magnifique, & frapa les Siamois plus que l'or des Juſte-au-corps. Les Na-

tions étrangeres furent du Cortege, & l'on ne voyoit que Balons sur la Riviere. Les grands Mandarins marchoient à la teste en deux colomnes. Le Balon où estoit la Lettre du Roy & les deux Balons qui la gardoient avec celuy de Mr l'Ambassadeur, tenoient le milieu. Si-tost qu'il fut arrivé à terre, la Ville le salüa, ce qui ne s'estoit jamais fait pour aucun Ambassadeur. Il sortit de son Balon, & ayant repris la Lettre du Roy, il la mit sur un Char de Triom-

phe qui l'attendoit, & qui
estoit encore plus magnifi-
que que le Balon. On le fit
monter dans une Chaise dé-
couverte, toute d'or, & que
dix hommes porterent. M^r M
l'Abbé de Choisy fut porté
dans une autre. Les Gentils-
hommes & les Mandarins
suivoient à cheval, & les
Trompettes, & tous les Gens
de la Maison de M^r l'Am-
bassadeur alloient à pied
en fort bon ordre. Les Na-
tions suivirent aussi à pied
On marcha de cette sorte
dans une ruë assez longue, &

large à peu pres comme la ruë de S. Honoré. Elle estoit bordée d'arbres, & d'une double file de Soldats, le Pot en teste d'un metal doré, & le Bouclier au bras avec differentes armes, Sabres, Piques, Dards, Mousquets, Arcs & Lances. Ils estoient nuds pieds, & avoient une Chemise rouge, avec une Echarpe de toile peinte qui leur servoit de culote, comme j'ay déja marqué. Des Tambours sonnant comme des Timbales, des Musettes, des manieres de petites Cloches, & des Trompettes qui

ne rendoient qu'un ſon de Cornet, formoient une harmonie auſſi bizarre qu'extraordinaire. Apres avoir paſſé par cette ruë, on arriva dans une aſſez grande Place. C'eſtoit celle du Palais. On voyoit des deux coſtez pluſieurs Elefans de guerre, & des hommes à cheval habillez à la moreſque avec la Lance à la main. Les Nations avec tout le reſte du Cortege, quitterent M^r l'Ambaſſadeur en ce lieu là, à la reſerve de ſes Gentilshommes. Avant que d'entrer

dans lePalais, il prit la Lettre du Roy qu'il remit entre les mains de Mr l'Abbé de Choisy. En suite on marcha à pied fort gravement. Les Gentilshommes & les Oyas alloient devant en bon ordre. On traversa plusieurs Courts. Dans la premiere il y avoit deux mille Soldats le Pot en teste, & le Bouclier doré, ayant devant eux leurs Mousquets fichez en terre; ils estoient assis sur leurs talons. Dans la seconde parurent trois cens Chevaux en Escadron, avec plus de

quatre-vingts Elefans, & dans la derniere eſtoient quantité de Mandarins le viſage en terre, & ſoutenu ſur leurs coudes. Il y avoit ſix Chevaux dont tout le harnois eſtoit d'une richeſſe que l'on auroit peine à exprimer. Brides, Poitrails, Croupieres, Courroyes, tout eſtoit garny d'or, & par deſſus il y avoit un nombre infiny de Perles, de Rubis & de Diamans, en ſorte qu'on ne pouvoit voir le cuir. Les Eſtriers eſtoient d'or, & les Selles d'or ou d'argent. Ils

avoient des anneaux d'or aux pieds de devant, & estoient tenus chacun par deux Mandarins. On y voioit aussi plusieurs Elephans richement enharnachez, comme des Chevaux de Carrosse. Leur harnois estoit de velours cramoisy avec des boucles dorées. Lors que l'on fut arrivé aux degrez de la Salle destinée pour l'Audience, Mr l'Ambassadeur s'arresta avec Mr Constance qui l'estoit venu trouver, pour donner le temps à ses Gentilshommes d'entrer avant luy.

dans cette Salle. Ils y entrerent à la Françoiſe, & s'aſſirent ſur de ſuperbes Tapis, dont tout le plancher eſtoit couvert. Les Mandarins & tous les Gens de la Garde ſe placerent de l'autre coſté, & pendant ce temps le Barcalon dont on n'avoit point encore entendu parler, entretenoit Mr l'Ambaſſadeur au bas du degré. Il luy dit qu'a la nouvelle de ſon arrivée à la Barre de Siam, il avoit eu envie de l'aller trouver, mais que les Affaires de l'Eſtat ne luy en avoient

point laiſſé le temps. Ce compliment eſtoit à peine finy, qu'on entendit les Trompettes & les Tambours du dedans. Les Trompettes du dehors répondirent à ce bruit, qui faiſoit connoiſtre que le Roy montoit à ſon Trône. En effet il parut dans le moment, & à meſme temps tous les Mandarins ſe proſternerent pat terre les mains jointes, ſuivant leur couſtume. Les François le firent, mais ſans ſe le-ver de leurs places. Alors Conſtance & le Barcalon

entrerent dans la Salle les pieds nuds, & en rampant ſur les mains & ſur les genoux. Mr l'Ambaſſadeur les ſuivit, ayant à ſa droite Mr l'Eveſque de Merellopolis, & à ſa gauche M l'Abbé de Choiſy, qui portoit le Vaſe où eſtoit la Lettre du Roy. On tient qu'il peſoit du moins cent livres, & il l'avoit toûjours eu entre les mains depuis qu'on l'avoit tiré du Char de Triomphe. Il eſtoit en habit long avec un Rochet, & ſon manteau par deſſus. Mr l'Ambaſſadeur

osta son chapeau sur le der-
nier degré de la Salle, & ap-
percevant le Roy dés qu'il
fut entré, il fit une profonde
reverence. Mr l'Abbé de
Choisy ne salüa pas, parce
qu'il portoit la Lettre du
Roy. Ils marcherent jusqu'au
milieu de la Salle, entre les
François assis sur les tapis du
plancher, & deux rangs de
grands Mandarins proster-
nez, parmy lesquels il y a-
voit deux Fils du Roy de
Chiampa, & un Frere du
Roy de Camboie. Mr l'Am-
bassadeur fit une seconde re-

verence, & s'avançant toûjours vers le Trône; lors qu'il fut proche du lieu où estoit une Chaise à bras qu'on luy avoit preparée, il en fit une troisiéme, & commença sa Harangue, ne s'asseiant & ne mettant son chapeau qu'aprés en avoir prononcé le premier mot. Il dit au Roy de Siam, *Que le Roy son Maistre, fameux par tant de Victoires, & par la paix qu'il avoit accordée tant de fois à ses Ennemis, luy avoit commandé de venir trouver Sa Majesté aux extremitez de l'Univers, pour luy*

luy presenter des marques de son estime, & l'assurer de son amitié ; mais que rien n'estoit plus capable d'unir deux si grands Princes, que de vivre dans les sentimens d'une mesme croyance ; que c'estoit particulierement ce que le Roy son Maistre luy avoit recommandé de representer à Sa Majesté ; Que le Roy le conjuroit par l'interest qu'il prenoit à sa veritable gloire, de considerer que cette suprême Majesté dont il estoit revestu sur la Terre, ne pouvoit venir que du vray Dieu, c'est à dire, du Dieu Tout puissant, Eternel, Infiny, tel que

les Chreſtiens le reconnoiſſent, qui ſeul fait regner les Roys, & regle la fortune de tous les Peuples ; Que c'eſtoit à ce Dieu du Ciel & de la Terre qu'il falloit ſoûmettre toutes ſes grandeurs, & non à ces Divinitez qu'on adore dans l'Orient, & dont Sa Majeſté qui avoit tant de lumieres & de penetration, ne pouvoit manquer de voir l'impuiſſance. Il finit en diſant, *que la plus agreable Nouvelle qu'il pourroit porter au Roy ſon Maiſtre, ſeroit que Sa Majeſté perſuadée de la verité, ſe faiſoit inſtruire dans la Religion Chreſtienne ; que cela ci-*

menteroit à jamais l'eſtime & l'amitié entre les deux Roys ; que les François viendroient dans ſon Royaume avec plus d'empreſſement & de confiance, & qu'ainſi Sa Majeſté s'attireroit un bonheur eternel dans le Ciel, aprés avoir regné avec tant de proſperité ſur la Terre.

Mr l'Ambaſſadeur prononça cette Harangue toûjours aſſis, & ſans oſter ſon Chapeau, que lors qu'il nommoit quelqu'un des deux Roys. Mr Conſtance en fut l'Interprete, & ſe proſterna trois fois avant que de com-

mencer. Aprés quoy Mr le Chevalier de Chaumont prit la Lettre de Sa Majesté des mains de Mr l'Abbé de Choisy. Le Vase où on l'avoit enfermée, estoit soustenu d'un grand manche d'or de plus de trois pieds de long. Il s'avança jusqu'au Trône, qui estoit une maniere de Tribune assez élevée dans une fenestre de la Salle, & il presenta le Vase sans hausser la main. Mr Constance luy dit qu'il prist la Coupe par le baston, mais il n'en voulut rien faire. Le Roy se mit à

rire, & s'eſtant levé pour prendre le Vaſe, il ſe baiſſa de maniere qu'on luy vit plus de la moitié du corps. Il regarda la Lettre qui eſtoit dans une autre Boëte d'or que ce Prince ouvrit. Il avoit une Couronne toute brillante de gros Diamans, avec un Bonnet comme celuy d'un Dragon, qui ſe tenoit droit, attaché à la Couronne. Son Habit eſtoit une maniere de Juſte-au-corps d'un Brocart d'or, dont le fond eſtoit un rouge enfoncé. Ce Juſte-au-corps luy ſerroit le col & les

poignets, & aux bords il y avoit de l'or & des Diamans, qui faisoient comme un collier & des bracelets.. Il avoit aux doigts quantité de Diamans. La Salle de l'Audience étoit elevée de douze ou quinze degrez. Elle estoit quarrée & assez grande, avec des fenestres fort basses de chaque costé. Les murs estoient peints, & il y avoit de grandes Fleurs d'or depuis le haut jusqu'au bas. Le platfond estoit orné de quantité de Festons dorez. Deux Escaliers conduisoient dans

une Chambre où estoit le Roy, & au milieu de ces Escaliers estoit une fenestre brisée, devant laquelle on voyoit trois grands Parasols par étages qui alloient jusqu'au Plat fond; l'étoffe estoit d'or, & une feüille d'or couvroit le baston. L'un de ces trois Parasols estoit au milieu de la fenestre, & les deux autres aux costez. Ce fut par cette fenêtre que le Roy parla.

Mr le Chevalier de Chaumont estant retourné en sa place, apres avoir donné la Lettre de Sa Majesté, ce qui

fut une grande marque de distinction pour l'Ambassadeur du Roy de France, les Rois d'Orient ne prenant aucune Lettre des mains des Ambassadeurs, Sa Majesté Siamoise luy dit qu'Elle recevoit avec grande joye des marques de l'estime & de l'amitié du Roy, & qu'il luy seroit fort agreable de luy faire voir en sa personne combien elles luy estoient cheres. Apres cela Mr l'Ambassadeur luy montra quelques Presens du nombre de ceux que le Roy luy en-

voyoit, & luy presenta Mr
l'Abbé de Choisy, & les Gen-
ilshommes. Ce Prince luy
parla des Ambassadeurs qu'il
voit envoyez dans *le Soleil*
d'Orient, & demanda des
ouvelles de la Maison
oyale, & ce qui se passoit
n Europe. Mr l'Ambassa-
eur répondit que Sa Ma-
sté, apres avoir pris la forte
lace de Luxembourg avoit
bligé l'Empereur, les Espa-
nols, les Hollandois, & tous
s Princes d'Allemagne à
gner avec luy une Tréve
vingt ans. Il fit encore

d'autres Questions sur les-
quelles Mr l'Evesque de Me-
tellopolis servit d'Interprete,
& apres que Mr l'Ambassa-
deur y eut répondu, on tira
un Rideau devant la Fenes-
tre de la Tribune. Ce fut par
là que l'Audience finit. Elle
dura plus d'une heure, &
les Mandarins demeurerent
prosternez pendant tout ce
temps. Ils avoient tous un
Bonnet, mais sans Couronne,
& chacun d'eux tenoit une
Boëte, pleine de Betel &
d'Areque, dont ils usent en-
core plus que nous ne fai-

ons icy de Tabac, C'eſt par
a diference de ces Boëtes
qu'on peut diſtinguer leurs
ualitez.

Au ſortir de l'Audience,
M^r l'Ambaſſadeur fut con-
uit dans le Palais, où il vit
Elefant blanc. On luy rend
e grands honneurs, & on
e regarde comme une Divi-
ité. Quatre Mandarins ſont
oûjours aupres de luy. Deux
ennent un Eventail pour
haſſer les Mouches, & les
eux autres un Paraſol, afin
'empeſcher qu'il ne ſoit in-
ommodé du Soleil. Il eſt

fervy en Vaiſſelle d'or. On
en éleve un petit qui ſera
ſon Succeſſeur. Lors qu'il a
beſoin de ſe laver, on le me-
ne à la Riviere, & alors le
Tambours & les Trompete
marchent devant luy. Dan
l'endroit où on le lave, il y
a une eſpece de Sale couver-
te, deſtinée pour cet uſage
Il y a eu autrefois de gran-
des Guerres pour l'Elephan
blanc, & il a couſté la vie
plus de ſix cens mille per-
ſonnes. Le Roy de Pegu
ayant appris que cét Ani-
mal eſtoit poſſedé par le Roy

e Siam, luy envoya une
mbaſſade des plus ſolem-
elles, pour le prier de le
ettre à prix, s'offrant d'en
ayer ce qu'il voudroit. Ce
t en 1568. Le Roy de Siam
vant refuſé de s'en défaire,
eluy de Pegu leva une Ar-
ée d'un million d'hommes
en aguerris, dans laquelle
y avoit deux cens mille
hevaux, cinq mille Ele-
hans, & trois mille Cha-
eaux. Quoy que Pegu ſoit
oigné de Siam de ſoixante
cinq journées de Cha-
eau, il ne laiſſa pas avec

cette redoutable Armée, db
venir assieger son Ennem m
dans sa Ville Capitale. Il ll
prit & la ruina entierement m
s'estant rendu Maistre de sel
Trésors, de sa Femme & db
ses Enfans, qu'il emmena
Pegu avec l'Elephant blanc
Le Roy de Siam se défen
dit jusques à l'extremité, &
voyant sa Ville prise, il s
jetta du haut de son Palais
en bas, d'où il fut tiré en
pieces. Quelques-uns écrivi
vent que le Siege dura vingt
deux mois, & que cette guer
re couta plus de cinq cens

mille hommes au Roy de Pegu. Jugez combien il en dût perir du costé des Siamois.

Les Indiens trouvent quelque chose de Divin dans l'Elefant blanc. Ils disent que ce n'est pas seulement à cause de sa couleur qu'ils le respectent, mais que sa fierté leur fait connoistre qu'il veut qu'on le traite en Prince, & qu'ils ont remarqué plusieurs fois qu'il se fâche, quand les autres Elefans manquent à luy rendre l'honneur qu'ils luy doivent.

Apres que l'on eut faitt voir cet Elefant à M l'Am-- baſſadeur, il fut conduit à l'Hoſtel qu'on luy avoit pre-- paré. Par tout où il paſſa, illi trouva des Elefans avec les ſo Soldats qui bordoient les ſo chemins en tres-bel ordre. Quelques Troupes, & plu-- ſieurs Mandarins montez ſur des Chevaux ou ſur des Ele-- fans magnifiquement en-- harnachez, marchoient de-- vant luy, & grand nombre d'autres ſuivoient par hon- neur. Ainſi il ne manqua rien à cette Entrée pour la

rendre tres-superbe. Tout Siam joüit de ce grand Spectacle, & ce qu'il y eut de surprenant, c'est que tout le monde estoit prosterné, comme si le Roy eust passé luy-mesme, & cela se fit avec un si grand respect, que l'on n'entendoit personne cracher, touſſer, ny parler. Les ordres du Roy avoient esté donnez pour cela, ce qu'il n'avoit jamais fait pour d'autres Ambassadeurs. Il est remarquable que les Siamois n'apportent aucun defaut en naissant, & qu'on ne voit

parmy eux, ny Boiteux, ny Bossus, ny Borgnes. S'il y a quelques Aveugles, ils ne le sont que pour avoir esté condamnez à cette peine pour quelque crime commis.

La Ville de Siam, que quelques uns apellent *India*, d'autres *Iudia*, est la Capitale du Royaume, & l'une des plus grandes & des plus peuplées de toutes les Indes. Ses Remparts sont environ de trois toises de hauteur, & elle a des Bastions de toutes les sortes, de plats, de coupez & de solides. La Riviere de Me-

nam qui y coule en huit endroits, y forme deux Isles. Elle a plusieurs belles Ruës, & des Canaux qui sont assez regulierement tirez. La plus belle est celle des Mores. Ce qu'ils appellent le Quartier de la Chine est aussi tres-beau. Les Maisons ne sont pas laides, & il y en a fort peu où l'on ne puisse aller en Bateau. Sur tout les Temples & les Monasteres sont tres-bien bastis. Ils ont tous des Pyramides dorées qui font un tres-bel effet de loin. Ses Faux-bourgs des deux

costez de la Riviere sont
pour le moins aussi grands
& aussi ornez de Mosquées
& de Palais que la Ville mes-
me. Celuy du Roy est d'une
si grande estenduë, qu'on
le pourroit prendre pour une
seconde Ville. Il a ses Rem-
parts separez, & les Tours
qui l'environnent en grand
nombre sont fort élevées,
& tres-magnifiques.

Mr le Chevalier de Chau-
mont trouva au lieu où il fut
conduit, des Mandarins qui
estoient de garde, & que
l'on avoit chargez de faire

fournir tout ce qui luy seroit necessaire pour sa dépense.

Le 19. Mr Constance fit assembler tous les Mandarins Etrangers, & leur declara que le Roy son Maistre vouloit qu'ils se rendissent tous à l'Hostel de Mr l'Ambassadeur, afin qu'ils fussent témoins de la distinction avec laquelle il traitoit le Roy de France, comme estant un Monarque tout-puissant, & qui sçavoit reconnoistre les honneurs qu'on luy faisoit. Ces Mandarins répondirent qu'ils n'avoient jamais veu

d'Ambaſſadeur de France; mais qu'ils eſtoient fort perſuadez que cette diſtinction eſtoit deuë à un Prince auſſi grand, auſſi puiſſant, & auſſi victorieux que celuy qui regnoit ſur les François, puiſqu'il y avoit long-temps que ſes Victoires eſtoient connuës par tout l'Orient. Ils allerent auſſi-toſt ſalüer Mr l'Ambaſſadeur, & le meſme jour Mr l'Eveſque de Metellopolis ſe rendit au Palais où le Roy l'avoit mandé pour interpreter la Lettre que Mr le Chevalier de

Chaumont luy avoit donnée
le jour precedent. En voicy
les termes.

LETTRE
DU ROY
AU ROY DE SIAM.

TRES HAVT, TRES PVIS-SANT, TRES-EXCEL-LENT, ET TRES-MAGNANI-ME PRINCE, ET NOSTRE CHER ET BON AMY, DIEV VEVILLE AVGMENTER VOS-TRE GRANDEVR AVEC VNE FIN HEVREVSE.

Nous avons appris avec dé-

plaisir la perte des Ambassadeurs que Vous nous envoyastes en 1681. *& Nous avons esté informez par les Prestres Missionnaires qui sont venus de Siam, & par les Lettres que nos Ministres ont receuës de la part de celuy à qui vous confiez vos principales affaires, l'empressement avec lequel vous souhaitez nostre amitié Royale. C'est pour y satisfaire que nous avons choisy le Sieur Chevalier de Chaumont pour nostre Ambassadeur, qui vous apprendra plus particulierement nos intentions, sur tout ce qui peut contribuer à establir pour toûjours cette amitié*

solide

solide entre nous. Cependant Nous serons tres-aises de trouver les occasions de vous témoigner la reconnoissance avec laquelle nous avons appris que vous continuez à donner vostre protection aux Evesques, & aux autres Missionnaires Apostoliques, qui travaillent à l'instruction de vos Sujets dans la Religion Chrestienne, & nôtre estime particuliere pour vous nous fait desirer ardemment que vous vueillez bien vous-mesme s'écouter, & apprendre d'eux s veritables Maximes & les listeres sacrez d'une si sainte y, dans laquelle on a la con-

uillet 1686.

noissance du vray Dieu, qui seul
peut, aprés vous avoir fait regner
long temps & glorieusement sur
vos Sujets, vous combler d'un
bon heur eternel. Nous avons
chargé nostre Ambassadeur des
choses les plus curieuses de nostre
Royaume, qu'il vous presentera
comme unemarque de nostre esti-
me, & il vous expliquera aussi
ce que nous pouvons desirer de
vous pour l'avantage du Com-
merce de nos Sujets. Sur ce, Nous
prions Dieu qu'il vueille augmen-
ter vostre Grandeur avec toute fin
heureuse. Ecrit en Nostre Châ-
teau Royal le 21. Janvier 1685.

Voſtre tres cher & bon Amy,
LOUIS, & plus bas COL-
BERT.

Quelques jours apres, le Roy envoya des Preſens à Mr l'Ambaſſadeur, ſçavoir pluſieurs pieces de Brocart, des Robes du Japon, une garniture de Boutons d'or, & diverſes curioſitez du Pays. Il y en eut auſſi pour Mr l'Abbé de Choiſy, & pour les Gentilshommes François.

Le 25. il fut mené à une ſeconde Audience dans une Salle à coſté d'une autre où

estoit le Roy. Le discours é-
tant tombé sur la Famille
Royale, Mr l'Ambassadeur
dit au Roy de Siam que l'u-
nion y estoit si grande, que
Monsieur, Frere unique de Sa
Majesté, avoit gagné une
grande Bataille pour le Roy
son Frere, contre ses Enne-
mis liguez, & commandez
par le General des Hollan-
dois, qui avoient le plus de
Troupes dans cette Armée; à
quoy le Roy de Siam répon-
dit à peu prés en ces termes.
Je ne m'étonne point que le Roy
de France ait réüssi dans toutes ses

entrepris, puis qu'il a un Frere si bien uny avec luy. La desunion est ce qui renverse les Etats. Ie sçay les malheurs qu'elle a causez dans la Famille Royale de Matran, & dans celle de Bantam, & sçache le Grand Dieu du Ciel ce qui arrivera de la mienne. Ce Roy a deux Freres, dont laisné sur tout est tres-remuant. Il a trente-sept ans, & est fort incommodé de sa Personne. Peut-estre l'a t'on mis en cét estat afin de tenir son ambition dans l'impuissance d'agir. Le plus jeune est moins âgé de dix ans. Il est

muet, ou il fait semblant de l'estre. Ils ont chacun leur Palais, & leurs Domestiques, & ne voyent le Roy leur Frere que deux fois l'année. Le Roy peut avoir cinquante cinq ans. Il est bazanné, de moyenne taille, & a les yeux noirs, petits, & fort vifs. Outre deux Oncles qui sont fort vieux, & dont l'un luy a servy de Tuteur, il a des Tantes qui n'ont jamais esté mariées. Cette seconde Audience dont j'ay déja commencé à vous parler, finit par une matiere de Re-

ligion qui n'eut point de ſuite. Mr l'Ambaſſadeur dit au Roy, que le Roy ſon Maître ne ſouhaitoit rien avec plus d'ardeur que d'apprendre qu'il conſentiſt à ſe faire inſtruire par les Eveſques & Miſſionnaires qui eſtoient dans ſes Etats. Il ſe leva, & ne fit point de réponſe. Lors qu'il ſe fut retiré, Mr Conſtance mena Mr le Chevalier de Chaumont dans le Jardin du Palais, où le diſner eſtoit preparé. Son Couvert eſtoit en Vaiſſelle d'or; tous les autres furent ſervis en

Vaiſſelle d'argent. Le Grand Tréſorier, le Capitaine des Gardes, & d'autres grands Mandarins ſervirent à table. Le repas dura trois heures, & l'on alla voir de là l'Eſtang du Jardin, où il ſe trouve pluſieurs poiſſons curieux. Ils en virent un entre autres avec un viſage d'homme.

Le 26. Mr Conſtance rendit viſite à Mr l'Ambaſſadeur. La Converſion du Roy fut le ſujet de leur entretien. Mr Conſtance y fit paroiſtre de grandes difficultez, ſur ce qu'il ſeroit tres-dange-

reux de donner pretexte à une revolte, en voulant changer une Religion eſtablie & profeſſée depuis tant de Siecles. Il luy fit connoître que le Roy avoit un Frere qui ne cherchoit qu'à broüiller ; que c'eſtoit toûjours beaucoup que Sa Majeſté permiſt qu'on enſeignaſt la Religion Chreſtienne dans ſon Royaume; qu'il la falloit laiſſer embraſſer aux Peuples & aux Mandarins meſme, ſi quelqu'un d'entr'eux vouloit ſe faire Chreſtien, & qu'avec le temps les cho-

ſes pourroient prendre une autre face.

Le 29. Mr le Chevalier de Chaumont alla viſiter le Barcalon, qui dans les honneurs qu'il luy fit rendre le diſtingua des autres Ambaſſadeurs, ainſi qu'avoit fait le Roy. Mr l'Eveſque de Metellopolis l'accompagna dans cette viſite, & leur ſervit d'Interprete.

Le 30. on alla au Palais pour voir la grande Pagode. C'eſt ainſi que les Siamois appellent leurs Temples ; mais ils ne laiſſent pas de donner auſſi le nom de Pa-

godes à leurs Idoles. En paſſant par la premiere Court, Mr l'Ambaſſadeur eut le divertiſſement d'un combat de deux Elephans. On les avoit attachez enſemble par les jambes de derriere, & deux hommes eſtoient ſur chacun de ces Animaux, l'un ſur le col, l'autre ſur la croupe. Ils les animoient avec un croc, qui leur ſervant d'aiguillon, les faiſoit tourner comme ils vouloient. Ce Combat ne conſiſta qu'en des coups de ent & de trompe. On dit que le Roy y eſtoit preſent,

mais il ne ſe laiſſa point voir.
Les Elephans ont beaucoup d'intelligence, & on leur fait comprendre aiſément tout ce qu'on leur dit. De cette Court on paſſa dans pluſieurs autres avant que de trouver la Pagode. Le Portail en eſt antique, & aſſez bien travaillé. C'eſt un tres-beau baſtimens, dont l'Architecture eſt preſque ſemblable à celle de nos Egliſes. Les yeux furent frappez en entrant, de pluſieurs Statuës de cuivre doré, qui ſemblent offrir un Sacrifice à une grande Idole

qui eſt toute d'or. Elle a quarante pieds de longueur, douze de largeur, & trois pouces d'épaiſſeur. Son poids eſt de plus de douze millions d'or. Dans une guerre où ceux de Pegu conquirent preſque tout le Royaume de Siam, ils couperent une main à cette Idole. Elle a eſté remplacée depuis. Aux deux coſtez de cette Pagode, il y a pluſieurs autres petites Idoles, dont la plus grande partie eſt d'or. Des Lampes allumées depuis le haut juſqu'au bas, font voir dans

quelle veneration elles sont.
Au fond est une autre Idole
en forme de Mausolée. Elle
est d'un prix extraordinaire.
Parmy ce grand nombre on
en voit une qui bien qu'as-
sise les jambes en croix, a soi-
xante pieds de haut. De cet-
te Pagode Mr l'Ambassadeur
alla dans une autre qui en
dépend, & pour y aller, il
passa sous une voûte qui est
en forme de Cloistre. D'un
costé de cette voûte, il y a-
voit de deux pieds en deux
pieds des Idoles toutes do-
rées, & devant chacune bru-

loit une Lampe que les Talapoins ont ſoin d'allumer tous les ſoirs. Dans cette ſeconde Pagode Mr l'Ambaſſadeur vit le Mauſolée de la Reyne decedée depuis quatre ans, & celuy d'un Roy de Siam, repreſenté par une grande Statuë couchée ſur le coſté. Il eſt habillé comme le ſont les Roys de ce Pays là aux jours de Ceremonies. Cette Statuë qui eſt de cuivre doré, a vingt-cinq pieds de longueur. En d'autres endroits ſont quantité de Statuës d'or & d'argent,

avec des Rubis & des Dia-
mans aux doigts, La princi-
pale beauté de tout cela con-
siste dans les richesses, la plus
grande partie de ce qu'il y a
de plus precieux dans le
Royaume, estant renfermée
dans les Pagodes. Au sortir
de là, Mr l'Ambassadeur vit
les Elephans du Roy qu'il fait
nourrir au nombre de plus
de dix mille. Il vit aussi une
piece de Canon de fonte
fonduë à Siam qui est de
vingt-quatre pieds, & qui a
quatorze pouces de diamet-
tre par l'embouchure.

Le 31. on fit de fort gran-
des réjoüiſſance pour le cou-
ronnement du Roy de Por-
tugal. On tira quantité de
coups de Canon, & il y eut le
ſoir un feu d'Artifice. Ces ré-
joüiſſances furent continuées
le lendemain, premier jour
de Novembre, par Mr Con-
tance qui donna un grand
feſtin, où Mr l'Ambaſſadeur
fut invité. Il s'y trouva avec
tout ce qu'il y avoit d'Euro-
péens dans la Ville. On n'en-
tendit que coups de Canon
juſqu'à la nuit, & on tira
toûjours ſans diſcontinuer.

Tous les Baſtimens qui étoient ſur la Rivierre, tirerent auſſi aprés le repas, qui fut ſuivye d'une Comedie de Chinois, & d'un autre Divertiſſement, façon de Marionnettes. Il y eut quelque choſe d'aſſez ſurprenant & de ſingulier dans cette Feſte.

Le 4. de Novembre Mr Conſtance avertit Mr l'Ambaſſadeur que le Roy devoit ſortir pour ſe rendre à une Pagode, où il a accoûtumé d'aller tous les ans. Comme ce jour eſtoit un de ceux où il ſe montre à ſes Peuples, la

Ceremonie meritoit qu'on
'empreſſaſt pour la voir. On
e conduiſit dans une Salle
ue l'on avoit preparée ſur
eau pour luy donner ce
laiſir. D'abord il paſſa un
rand Balon tout doré, dans
quel eſtoit un Mandarin
ui venoit voir ſi tout eſtoit
en dans l'ordre. Il fut ſui-
de pluſieurs Balons rem-
s des plus qualifiez des
andarins, tous habillez de
p rouge. Ils doivent eſtre
tus de meſme couleur en
pareils jours, & c'eſt le
y qui choiſit cette cou-

leur. Ils avoient des bonnets blancs dont la pointe estoit fort élevée. Les Oyas étoient distinguez par un bord d'or qu'ils avoient a leurs Bonnets. Je ne parle point de leur écharpe ; elle estoit telle que je l'ay déja décrite. On vit paroistre aprés eux quantité de Mandarins du second ordre, des Gardes du Corps, & plusieurs Soldats qui occuperent les aisles. Le Roy estoit dans un Balon magnifique, à chaque costé duquel il y en avoit un autre qui n'étoit pas moins brillant. Ces

trois Balons estoient remplis de Sculpture, & dorez jusque sous l'eau. Je vous en ay déja tant parlé que vous ne serez pas fachée d'en voir quelques uns dans cette Planche, où j'en ay fait graver quatre. Vous vous souviendrez que je vous ay dit qu'ils estoient fort longs, & faits d'un seul arbre. Leur longueur est cause qu'il y a un grand nombre de Rameurs, & qu'ils vont fort viste. Quand les Rameurs chantent, ce qu'ils font souvét, il semble que leurs rames

s'accordent avec leurs voix, & qu'ils battent la mesure dans l'eau. Le Balon que vous voyez gravé le premier, est celuy dans lequel estoit la Lettre de Sa Majesté. Il est ce qu'ils appellent à trois Toits, & ceux-là sont les plus considerables. Je croy mesme qu'ils sont particuliers pour le Roy, & qu'il n'est permis à personne d'en avoir. Vos yeux vous feront voir aisément la difference des autres, qui n'est que dans le plus ou moins d'élevation de l'espece de

petite Loge qui eſt au mi-
ieu. Quand il pleut, on ſe
net dans cet endroit qui ap-
roche beaucoup des Ba-
ons avec quoy l'on jouë icy.
Les Rameurs du Balon où
ſtoit le Roy, & des deux
utres qui luy ſervoient d'ac-
ompagnement, eſtoient ha-
illez comme les Soldats, à
reſerve qu'ils avoient une
aniere de Cuiraſſe, & de
aſque en teſte, que l'on di-
it eſtre d'or. Ils eſtoient
nombre de cent quatre-
ngt ſur chacun de ces trois
alons, avec des Rames

toutes dorées, & sur ceux des Mandarins il y en avoit cent ou six-vingts. D'autres Gardes du Corps suivoient dans d'autres Balons, & alloient devant d'autres Mandarins qui faisoient l'Arriere garde, de sorte que le Cortege estoit du moins de deux cens Balons. Toute la Riviere en estoit couverte, & il y avoit plus de cent mille personnes prosternées & dans un profond silence, pour joüir de la permission qu'on avoit de voir le Roy ce jour là; car en d'autres

temps

temps il faut qu'on s'éloigne par respect, & ceux qui se trouveroient à son passage seroient punis fort severement. Il avoit un Habit tres-somptueux, & tout parsemé de pierreries, avec un Bonnet rouge un peu élevé, & une Aigrette enrichie aussi de Pierreries. Mr l'Ambassadeur entra sur le soir dans ses Balons pour voir revenir le Roy. Il avoit changé de Balon, & promis un Prix à celuy qui arriveroit au Palais avant les autres. Ce fut le sien qui arriva le premier.

Il récompensa ses Rameurs en Roy, en leur donnant à chacun la valeur de cinquante escus. Ce mesme soir il y eut un Feu d'artifice, & l'on tira quantité de coups de Canon pour le Couronnement du Roy d'Angleterre. Cette Feste fut continuée le lendemain. Mr Constance donna encore à dîner à M^r l'Ambassadeur avec beaucoup de magnificence, & tous les Européens furent invitez à ce Repas.

Le Roy qui se montre au Peuple deux ou trois fois

tous les ans, va auſſi quelquefois par terre faire ſes Offrandes à quelque Moſquée. Deux cens Elefans, ou environ , commencent la marche, portant chacun trois Hommes armez Apres eux vient la Muſique. Elle eſt compoſée de Timbales, de Tambours, & de Hautbois. Mille hommes de pied armez paroiſſent enſuite, diſtribuez en diverſes Compagnies, qui ont leurs Drapeaux & leurs Bannieres. Tout cela precede les grands Mandarins qui ſont à che-

val. Il y en a qui ont une Couronne d'or ſur la teſte, & une ſuite de ſoixante, quatre-vingts & cent perſonnes à pied. Entre les Gardes du Corps & ces Mandarins marchent deux cens Soldats Japonois, en équipage fort leſte. Apres eux on voit les Chevaux & les Elefans qui ne ſervent que pour a Perſonne du Roy. Leurs 'Harnois ſont magnifiques. Ils ſont chargez de boucles & de lames d'or, & les diamans & les pierreries y brillent de toutes parts. Ceux

qui portent les Presens choisis pour l'Offrande, marchent devant les plus qualifiez du Royaume, parmy lesquels il y en a deux, dont l'un tient l'Etendart du Roy, & l'autre le Sceptre de Justice. Ils marchent tous deux à pied immediatement devant le Roy, qui est monté sur un Elefant magnifiquement enharnaché. Il est porté sur son dos, assis dans une Chaise d'or. Cet Elefant marche gravement tout fier de sa charge. Il semble connoistre l'honneur qu'il reçoit, puis qu'il

se met à genoux quand le Roy s'appreste à monter sur luy, & qu'il ne soufrir oit pas qu'un autre y montast. Lors que le Roy a un Fils, ce Prince le suit, & apres luy la Reyne & ses autres Femmes. Elles sont aussi sur des Elefans, mais enfermées dans des manieres de Guerites de bois doré, en sorte qu'il est impossible de les voir. La marche est fermée par d'autres Gardes, environ au nombre de six cens, & tout le Cortege est composé de quinze ou seize mille personnes.

La vie du Roy eſt aſſez reglée. Il ſe leve à quatre heures tous les jours, & la premiere choſe qu'il fait c'eſt de donner l'aumoſne à des Talapoins, qui ne manquent pas de ſe montrer devant luy ſi toſt qu'il paroiſt. Ces Talapoins ſont comme nos Religieux Mendians. Apres cela il donne Audience, dans l'interieur de ſon Palais, à ſes Concubines, aux Eſclaves & aux Eunuques, & enſuite à un Magiſtrat qui luy vient montrer tous les Procez que l'on a jugez.

Il les approuve ou infirme comme il luy plaiſt. Lors que ce Magiſtrat eſt ſorty, l'Audience eſt ouverte à tout le monde juſqu'à l'heure du Diſner. Il diſne avec la Princeſſe ſa Fille, que l'on appelle la Princeſſe Reyne, & dont je vous parleray dans un autre endroit. La Reyne qui eſt morte depuis peu d'années ne luy a laiſſé que cette Fille. Le Medecin qui eſt à la porte, viſite toutes les Viandes, & renvoye celles qu'il luy croit nuiſibles. Pendant ce Repas, qui eſt le

seul qu'il fait chaque jour, on luy lit les Procez criminels, & il ordonne du sort de chacun. Apres le Disné, il entre dans une Salle, où il se met sur quelque Lit de Repos. Il est suivy d'un Lecteur qui luy lit ordinairement la Vie de quelqu'un des Rois qui ont regné avant luy, & lors qu'il s'endort, le Lecteur baisse la voix, & peu aprés se retire. Ce mesme Lecteur rentre dans la Salle sur les quatre heures, & il recommence à lire d'un ton si ai-

gu, qu'il faut neceſſairement que le Roy s'éveille. Alors il donne Audience à chacun de ſes ſix grands Officiers, & ſur les dix heures le Conſeil s'aſſemble. Il dure ordinairement juſques à minuit. Mr Conſtance a auſſi ſon Audience particuliere, & ſi tout cela va trop avant dans la nuit, le Medecin luy vient dire qu'il faut qu'il ſe couche. Ce Medecin eſt receu dans le Conſeil, mais il ne fait qu'écouter, & l'on n'y prend jamais ſon avis.

Je m'apperçois de la lon-

gueur de ma Lettre ; mais comment ſonger à la finir, ayant encore tant de choſes curieuſes à vous apprendre touchant le Royaume de Siam ? Je n'ay pas encore conduit M le Chevalier de Chaumont à Louvo, qui eſt une Maiſon de Plaiſance du Roy, où il alla prendre ſon Audience de Congé, & ce qui s'y eſt paſſé pendant le ſéjour qu'il y a fait, fournit la matiere d'un tres-long Article. Ainſi, Madame, en vous envoyant cette premie-re Partie de ma Lettre, je

vous en promets une seconde que vous aurez dans fort peu de jours. Je joindray à ce qui me reste à vous dire du Royaume de Siam les autres Nouvelles que vous attendez de moy. Ce sont celles qui regardent les Venitiens & la Hongrie. Cette seconde Partie finira par deux Enigmes nouvelles, & par les noms de ceux qui ont expliqué les deux dernieres.

On vient de m'apprendre que ce que je vous ay dit au commencement de cette Relation, touchant des Am-

bassadeurs que le Roy de Siam avoit envoyez à Sa Majesté par le Portugal, n'est point veritable. Ce sont des Envoyez de Siam qui ne vont qu'en Portugal, & que l'on a chargez des Presens, dont vous avez trouvé une Liste dans ma Lettre de May. Ainsi cette Liste est vraye, & ils ont ordre d'envoyer en France les Presens qu'elle contient. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 31. Iuillet 1686.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPRIMES

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *I'entens Philis qui chante*, doit regarder la page 73.

La Figure doit regarder la page. 310.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

93 90-97 & 99
143 144 168

8